

VINCENTIANA

50^e ANNÉE - N. 4

JUILLET-AOÛT 2006



FAMILLE VINCENTIENNE

CONGRÉGATION DE LA MISSION
CURIE GÉNÉRALE

DOSSIER :

La Famille Vincentienne

Rome, avril 2006

Aux membres de la Famille Vincentienne du monde entier

Chères sœurs et chers frères,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Nous vivons un moment de grâce dans la Famille Vincentienne. Le charisme vincentien continue d'être une bénédiction pour les pauvres, pour l'Église et pour la société. Nous tous, membres de la Famille Vincentienne, prenons conscience de ceci chaque jour davantage. Vivre aujourd'hui le charisme vincentien est être évangélistes et témoins de la charité.

Je souhaite mettre en vos mains un dossier qui contient une information actualisée des diverses branches de la Famille Vincentienne. Le premier de ce type a été publié il y a 11 ans, en septembre 1995.

L'objectif de ce dossier est de faciliter la connaissance des diverses branches de la Famille Vincentienne pour que nous puissions valoriser la spécificité de chacune d'elles, développer l'union des branches de la Famille Vincentienne et que nous élaborions des projets communs au service des pauvres.

Vivons notre être évangélistes vincentiens. On peut être évangélistes de nos jours simplement en prenant conscience des grands changements que l'humanité et la société ont expérimenté, en gagnant sur l'inertie d'être ancré dans le passé, en entreprenant généreusement et avec joie des réponses urgentes aux questions des pauvres d'aujourd'hui.

Ceci exige que nous vivions avec fidélité notre patrimoine spirituel, notre charisme. La fidélité authentique est toujours retour aux sources et réponse aux défis des pauvres de notre temps.

La situation actuelle de la globalisation a des conséquences pour les pauvres et les vincentiens ne peuvent être indifférents à cela.

Plus de 1 000 millions de personnes vivent dans la pauvreté extrême ou absolue aujourd'hui dans le monde, ils constituent un défi pour tous les chrétiens, et d'une façon spéciale pour nous, membres de la FV, qui consacrons notre vie au service des plus pauvres. Aimer et rendre effectif l'Évangile en eux est une tâche urgente pour tout disciple de saint Vincent: «Voyez, je vous prie, le sujet que nous avons de louer Dieu de nous avoir envoyés comme un remède à ce malheur et combien nous devons enflammer nos cœurs à l'amour du travail dans l'assistance du pauvre peuple, mais de nous y adonner à bon escient, puisque son besoin est extrême et que Dieu s'attend à nous» (SV XII, 82).

Vivez chers frères et sœurs laïcs votre protagonisme dans l'évangélisation des laïcs. Je souhaite que dans les années à venir, vous assumiez une plus grande part dans la tâche de l'évangélisation des pauvres. Ceci exigera que tous, laïcs et consacrés, reconnaissent et développent leur vocation d'évangélistes.

À côté de ce protagonisme laïc il est nécessaire de tenir en compte un autre élément fondamental: la coordination. Ceci évitera la dispersion des forces, le morcellement des ressources. Ces dernières années nous avons tenté de favoriser la programmation, la coordination... il nous reste le défi de conduire à leur terme des projets vincentiens communs.

Soyons des serviteurs des pauvres! Le service vincentien aux pauvres, tant corporel que spirituel, présente de multiples champs d'action qui doivent nous interroger au moment de préciser comment nous devons évangéliser aujourd'hui. Ce service doit se réaliser dans des actions pastorales organisées et toujours en contact direct et personnel avec les pauvres.

Servons les pauvres avec la touche vincentienne, c'est-à-dire, que notre service doit être à partir de la vie dans l'Esprit. Il met dans nos cœurs et dans nos vies des attitudes propres à Jésus-Christ, qui dans le service corporel et spirituel, ont leurs traductions propres: l'humilité, la simplicité, la douceur, le zèle, la mortification... C'est l'amour! Sans ces attitudes il est impossible que notre service vincentien soit authentique, il ne serait pas selon l'Évangile. Pour ceci tout évangéliste vincentien doit vivre une grande expérience intérieure de l'Esprit de Dieu.

Soyons les porte-voix des plus pauvres, proche de leurs vies, de leurs réalités, de leurs angoisses, de leurs espérances. Soyons auda-

cieux comme le fut Saint Vincent de Paul pour aller de l'avant. Il faut se risquer. Le vrai danger est le manque de dynamisme évangélisateur. Vincent nous dirait aujourd'hui : « Que les difficultés ne nous ébranlent pas ; il y va de la gloire du Père éternel et de l'efficacité de la parole et de la passion de son Fils. Le salut des peuples et le nôtre propre sont un bien si grand, qu'il mérite qu'on l'emporte, à quelque prix que ce soit ; et n'importe que nous mourions plus tôt, pourvu que nous mourions les armes à la main ; nous en serons plus heureux » (SV XI, 413).

Votre frère en Saint Vincent

A handwritten signature in black ink, reading "G. Gregory Gay, C.M." in a cursive script.

G. Gregory Gay, C.M.
Supérieur General

Le charisme vincentien dans l'Église

1. LE CHARISME DE SAINT VINCENT ET LA VISION DE L'ÉGLISE

Dès les origines, l'unité et un sain pluralisme ont toujours coexisté dans l'Église au moment de préciser certains aspects de sa vie et de son organisation, tout en gardant l'unité sur l'essentiel et une certaine liberté sur l'accidentel. Au long de l'histoire, différents types de communautés et diverses « familles spirituelles » ont surgi et ont essayé de vivre en fidélité à l'Évangile en mettant l'accent sur certains aspects, ce qui leur donne une certaine identité charismatique dans l'Église.

Pour la « Famille Vincentienne », il est important de connaître comment Saint Vincent a compris et a vécu son « être Église », car son expérience peut illuminer notre place dans le Peuple de Dieu en pèlerinage dans l'histoire. L'Église a été pour lui, ainsi que l'Évangile et les pauvres, un des grands axes de sa croissance dans la foi. Dans les pauvres, sacrement du Christ, il a découvert sa vocation et sa mission ; l'Évangile l'a illuminé et l'a engagé, et l'Église a été le cadre dans lequel il a accueilli sa vocation et réalisé sa mission.

1.1 Expérience ecclésiale de Vincent de Paul

Nous ne trouvons pas chez Vincent une image unique et statique ; plutôt sa conception de l'Église qui continue d'évoluer et de mûrir le long de sa vie, marquée surtout par une série d'expériences qui ont progressivement purifié et complété le vrai visage de l'Église et de sa mission dans celle-ci. Le jeune Vincent se trouve dans une Église qu'il contemple comme une société hiérarchisée et cléricale, dans laquelle il aspire à « faire carrière ». Mais Dieu lui parlera à travers différentes expériences qui lui feront purifier sa vision de l'Église de Jésus, une Église qu'il découvre comme Peuple de Dieu (expérience de Clichy), évangélisatrice des pauvres (Gannes-Folleville), « bonne samaritaine » pour les exclus (Châtillon), guidée par l'Esprit (Montmirail-Marchais), universelle et missionnaire (Madagascar)...

Pour être en mesure d'apprécier la contribution de Vincent à la conception de l'Église de son temps, il faut le situer et le comparer avec le contexte ecclésial dans lequel il vit et réfléchit sur l'Église. Comme homme du Post-Concile de Trente, il est influencé par l'ima-

ge de l'Église qui en naît. Bien que le Concile n'ait pas approfondi la question ecclésiale, son programme de réformes se base sur une ecclésiologie sous-jacente précise, la vision de l'Église comme une « société parfaite » avec ces caractéristiques : dimension sociétaire, structure hiérarchique, indifférence et même hostilité face au monde, caractère apologétique et anti-protestant.

L'Église dont Vincent de Paul fait l'expérience est une communauté incarnée dans l'histoire, pèlerine, pécheresse, divisée, interdépendante de l'état, avec des pasteurs quelquefois incompétents et indignes, avec des communautés religieuses nécessiteuses de réforme et un peuple chrétien abandonné et qui a besoin d'une profonde évangélisation...

1.2 Vision de l'Église chez St Vincent de Paul

À la suite de cette situation ecclésiale et en réponse à ces besoins urgents, Vincent découvre et essaie de créer une nouvelle image de l'Église, plus évangélique, dont certaines notes sont :

- Caractère « mystérieux » de l'Église qui ne peut être réduite à son aspect plus visible et social. L'Église est une œuvre divine qui trouve son origine dans la Trinité. C'est une œuvre du Père, continuatrice de la mission du Christ, évangéliste des pauvres, guidée par l'Esprit Saint.
- Étroite relation entre Église et Royaume. L'Église a pour mission d'établir le Royaume et de l'étendre dans le monde entier, un Royaume dans lequel les privilégiés sont les pauvres et qui, même s'il commence dans ce monde, n'a pas ici sa plénitude.
- Centralité de la catégorie de peuple, du « pauvre peuple », en vertu duquel doivent s'organiser la hiérarchie et toute la vie ecclésiale.
- Insistance sur la question de l'évangélisation « en paroles et en œuvres » comme la mission essentielle de l'Église et son élément structurant.
- Lieu central des pauvres dans le « Corps du Christ », en mettant les bases pour une réflexion sur l'« Église des pauvres ». L'esprit de charité et de miséricorde doit être une note du Peuple de Dieu, s'il veut être fidèle à Dieu et crédible pour les hommes.
- Vision évangélique du rôle de l'autorité dans l'Église, contemplant la figure du Pape, des Évêques et des autres ministres à partir de leur vocation de service plus qu'à partir des catégories du pouvoir.

- Rénovation de la vie religieuse et ouverture à de nouvelles formes de consécration à Dieu, à l'intérieur du monde et à partir d'une option pour le service des pauvres.
- Redécouverte de la place des laïcs dans la vie de l'Église, en partant d'une spiritualité baptismale, de l'appel universel à la sainteté et de leur participation dans la vie apostolique, spécialement dans le champ de la charité et de l'évangélisation.
- Réincorporation de la femme dans la vie de l'Église et dans ses œuvres apostoliques, à travers des associations laïques féminines.

Quelques-unes de ces intuitions, quelquefois plus appliquées et plus vécues que théorisées, ont fait que Vincent de Paul soit considéré comme « un des architectes de l'Église moderne ». Et puisque ces apports ont été assumés et enrichis par la praxis et la réflexion ecclésiale postérieure, il peut être considéré comme un authentique « prophète de l'ecclésiologie actuelle ». Son ami, Mgr Maupas de Tours, avait bien raison d'affirmer dans son oraison funèbre : « Il a changé presque totalement le visage de l'Église ».

2. MODELE D'ÉGLISE SELON LE CHARISME VINCENTIEN : L'ÉGLISE DES PAUVRES ET POUR LES PAUVRES

Les prises de position ecclésiologique se multiplient dans les années qui suivent le Concile Vatican II. Le modèle post conciliaire — institutionnel et sociétair — demeure, mais on assume progressivement la proposition d'Église-communion faite par *Lumen Gentium* ou la proposition de *Gaudium et Spes* d'une Église ouverte et servante du monde.

Mais un nouveau modèle surgit bien vite, dans un monde divisé entre peuples développés et peuples en voie de développement, toujours plus pauvres : l'Église des pauvres. Ce modèle surgit spécialement dans le monde de la pauvreté à partir de certains documents comme l'Encyclique « *Populorum Progressio* » de Paul VI ou les conclusions de la Conférence de l'Épiscopat Latino-américain à Medellín et à Puebla, ainsi qu'à partir de la réflexion de la « Théologie de la Libération ».

À la lumière de « *Gaudium et Spes* », ce modèle présente une Église qui veut s'engager au service de l'humanité, mais concrètement au service de cette humanité réelle qui divise les hommes à l'échelle mondiale, générant « des riches toujours plus riches et des pauvres toujours plus pauvres ». Devant cette dure réalité, l'Église ne doit pas rester indifférente mais donner des solutions à partir de

l'Évangile, en faisant une claire « option pour les pauvres », en se mettant du côté des perdants, des exclus et des marginalisés, en devenant une Église au service de la « non humanité ».

2.1 Caractéristiques de l'« Église des pauvres »

Quelques-unes des caractéristiques du visage de cette Église des pauvres sont :

- Elle a son centre dans le monde des pauvres et elle contemple et discerne la réalité à partir d'eux. Les pauvres n'en sont pas « une partie » ; ils sont le centre de sa totalité.
- C'est une Église « prophétique » qui sait discerner dans les événements du monde actuel les signes de la présence de Dieu et aussi la présence du « mystère du mal » qui agit contre les plans de Dieu. Pour cela, en plus d'annoncer la volonté de Dieu sur le monde, elle doit dénoncer les péchés et les structures de péché qui s'opposent à ces projets de Dieu.
- C'est une Église qui continue dans l'histoire l'option de Jésus de Nazareth pour les pauvres et les marginalisés.
- C'est une Église qui interprète sa mission salvatrice comme une « libération intégrale » de tous les esclavages de tout l'homme et de tous les hommes. Une Église qui, en plus d'annoncer la Bonne Nouvelle, essaie de faire en sorte qu'elle devienne une « bonne réalité » à travers la libération des opprimés.
- C'est une Église qui souligne dans son service au Royaume de Dieu la perspective évangélique de la priorité des pauvres dans ce Royaume engagé, car ils sont les destinataires privilégiés du Royaume.
- C'est une Église dans laquelle les relations entre les membres se basent sur l'égalité et le service fraternel, et dans laquelle les pauvres sont les principaux protagonistes. Une Église qui n'est pas seulement pour les pauvres, mais qui est avec les pauvres et de préférence des pauvres.

2.2 Vincent de Paul inspirateur de l'« Église des pauvres »

Ce modèle d'Église a beaucoup de points communs avec l'expérience de St Vincent qui pourrait être considéré comme un précurseur ou un prophète de cette vision de l'Église centrée sur les pauvres. Les pauvres apprennent à Vincent de Paul à comprendre l'Église et sa mission. Son contact avec eux le conduit à contempler la communauté ecclésiale avec des yeux nouveaux et à s'engager dans sa

réforme pour lui donner un nouveau visage, plus évangélique par sa proximité et son service des pauvres. Considérons quelques convictions de St Vincent par rapport à ce modèle ecclésiologique :

- Les pauvres sont des personnes concrètes (pas une catégorie ou une idée) qui vivent dans une situation de misère, d'exploitation, de marginalisation et d'injustice. Mais en plus, à la lumière de la foi, ils sont pour lui une « médiation vivante du Christ », « sacrements » de celui qui « a voulu être pauvre et nous est représenté dans les pauvres ». Ils sont les préférés de Dieu et la « vraie religion » se trouve parmi eux. Cette vision « mystique » des pauvres fonde sa compréhension de l'Église qui doit être comprise et organisée en fonction du pauvre. Il redécouvre ainsi à l'Église de son temps un aspect qu'elle avait abandonné : l'option pour les pauvres, « les membres les plus précieux du corps du Christ ».
- Les pauvres sont les destinataires privilégiés de la mission du Christ et de son Église. Vincent contemple Jésus-Christ avant tout comme l'« évangéliste des pauvres ». « Lui-même a voulu naître pauvre, recevoir en sa compagnie les pauvres, servir les pauvres, se mettre à la place des pauvres... ». A partir de cette vision christologique, il découvre que l'Église, en tant qu'image du Christ dans le monde et continuatrice de sa mission, doit revêtir les attitudes du Maître et se présenter pauvre et servante des pauvres.
- « Dieu a commencé l'Église pour des pauvres ». En revenant aux origines, St Vincent découvre que Jésus « en instituant l'Église a voulu choisir de pauvres hommes, ignorants et pécheurs, pour la fonder et l'implanter sur toute la terre ». Dieu continue de choisir les « pauvres gens » pour continuer son œuvre dans l'Église.
- « L'Église de Jésus-Christ est la cité des pauvres ». « Dans le Royaume de Jésus-Christ la prééminence appartient aux pauvres, qui sont les premiers-nés de son Église et ses vrais fils ». « Dans le monde, les pauvres dépendent des riches et semblent être nés uniquement pour les servir ; dans la Sainte Église, au contraire, les riches ne sont admis qu'à condition de servir les pauvres » (J.B. BOSSUET. *Sermon sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église*).

L'Église est pour les pauvres : option préférentielle pour les pauvres. C'est l'une des grandes préoccupations de St Vincent dans sa vie : faire revenir les prêtres et les laïcs à la solidarité et au service des pauvres comme une exigence de leur propre foi. Il voit la nécessité pour l'Église de se convertir au monde des pauvres pour qu'elle soit

une authentique image de Jésus-Christ. Son œuvre peut se résumer à rendre les pauvres à l'Église et l'Église aux pauvres.

L'Église des pauvres doit être l'Église de la miséricorde. L'Église se réalise et devient crédible par la miséricorde qui doit être l'une des « notes » de la vraie Église de Dieu.

En partant de ces convictions de St Vincent qui ont donné du sens à sa vie et ont motivé ses œuvres, la « Famille Vincentienne » ne peut oublier ce visage de l'Église : une Église pauvre et servante des pauvres, une Église « miséricorde » qui se fait « bonne samaritaine » des exclus dans un monde injuste. C'est le visage d'Église que la « Famille Vincentienne » est appelée à donner pour être fidèle au charisme vincentien, pour construire l'Église avec un style propre et pour donner de la crédibilité à l'Église de Jésus-Christ qui doit être avant tout l'Église des pauvres.

3. LE CHARISME DE SAINT VINCENT DANS L'ÉGLISE

Beaucoup de disciples de Jésus-Christ considèrent St Vincent de Paul comme leur « père spirituel », comme l'inspirateur et le guide de leur présence et de leur action dans l'Église et dans le monde. Malgré la distance dans le temps, la vie, la doctrine et le charisme de Vincent continuent d'inspirer leur façon d'être chrétien.

Plusieurs Communautés Religieuses, Sociétés de Vie Apostolique et Associations de laïcs, créées directement par lui ou inspirés par son esprit, ont St Vincent pour « père », ce qui fait qu'il est devenu un « patriarche » de l'Église, le « père d'une multitude ».

Ce fait nous rend conscients du fait que nous faisons partie d'une famille dans l'Église, la « Famille Vincentienne », avec des racines communes. Cette famille est « pluriforme » car à des époques et dans des circonstances différentes, l'Esprit a inspiré divers instruments et institutions pour répondre aux appels de Dieu en faveur des pauvres selon le charisme vincentien. Bien que dans un sens large, la Famille Vincentienne soit formée de plus de 268 institutions, parce qu'elles ont adopté des aspects caractéristiques du charisme vincentien, dans un sens restreint, quand nous parlons de cette Famille nous faisons référence à un groupe précis d'associations ecclésiales : Congrégation de la Mission, Filles de la Charité, Association Internationale de Charités, Société de Saint Vincent de Paul, Association de la Médaille Miraculeuse, Jeunesse Mariale Vincentienne, Missionnaires Laïcs Vincentiens...

Cette pluralité de la Famille Vincentienne implique pour ses membres une tâche de connaître ce qui est « commun », ce qui les unit, ce qui crée la communion et nous permet de nous former, de travailler et de célébrer ensemble. D'autre part, il faut connaître ce

qui est propre à chaque association vincentienne, son identité dans l'Église, afin de respecter et d'apprécier son autonomie.

Mais puisque nous appartenons tous à l'Église et que nous travaillons en son sein dans une même mission, l'union et la collaboration dans la famille seront un moyen de rendre plus efficaces notre apostolat de la charité : « Contre les pauvretés, agir ensemble ». Garantir la continuité de la mission que Dieu a confiée à St Vincent à partir du monde des pauvres — et pas tant la survivance de chaque association — doit être un grand défi pour notre « famille ». Les pauvres continuent de nous interpeller pour que nous agissions ensemble.

4. CONSCIENCE DE FAMILLE : SPIRITUALITE VINCENTIENNE

Si l'on considère la spiritualité comme « le processus de suivre le Christ, sous l'impulsion de l'Esprit et la conduite de l'Église », on peut dire que chaque chrétien doit avoir sa propre spiritualité. À l'intérieur de l'unique spiritualité chrétienne, il peut y avoir diverses spiritualités, qui ne sont pas essentiellement différentes, car il s'agit toujours de suivre Jésus, mais qui se distinguent dans la modalité historique de le suivre et dans les valeurs de son message qui sont privilégiées.

Quand un groupe de personnes, qui suivent normalement un maître, assument les mêmes traits et les mêmes valeurs du Christ, nous disons qu'elles vivent la même spiritualité. On peut donc parler de la spiritualité de la « Famille Vincentienne », dans la mesure où nous buvons de cette expérience particulière du Christ qu'a eu St Vincent et qui continue d'inspirer aujourd'hui ses disciples. La même spiritualité peut être vécue dans les différents états de vie et à différentes époques et lieux, avec de légères différences. Cette conscience de vivre le même « esprit » est ce qui crée dans l'Église une conscience de « famille ». L'essentiel du charisme vincentien est de suivre le Christ, évangéliste des pauvres, dans n'importe quel état de vie ou condition, homme ou femme, prêtre ou laïc, adulte ou jeune, catholique ou non, marié ou célibataire.

Si l'on essaie de recueillir certains de ces traits de la spiritualité vincentienne qui crée chez tous ceux qui s'inspirent de St Vincent une conscience de famille, nous pouvons signaler :

– **Spiritualité théocentrique : « Être donné à Dieu »**

Le vincentien est ancré en Dieu. Sa vocation première est de se donner à Lui. Il vit une relation privilégiée avec la Trinité, principe et modèle de sa dynamique spirituelle. Il fait tout pour plaire à Dieu et « il fait toujours et en toutes choses la volonté de Dieu en faisant ce que le Fils de Dieu lui-même est venu faire sur la terre... ».

– **Spiritualité christocentrique : « Vivre pour le Christ »**

Le vincentien a le Christ pour « règle de sa vie », « la vie de sa vie », « l'unique prétention de son cœur ». Il est « le vrai modèle et ce grand cadre sur lequel nous devons configurer tous nos actes ». Et en se regardant dans le Christ, il Le contemple comme l'« adorateur et missionnaire du Père, et le serviteur de son dessein d'amour » qui fait siennes les paroles prophétiques : « Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres » (Lc 4, 18). « Notre vocation est une continuation de celle de Jésus-Christ... Faire connaître Dieu aux pauvres, leur annoncer Jésus-Christ, leur dire que le royaume des cieux est proche et que ce royaume est pour les pauvres ».

– **Spiritualité charismatique**

Au cœur de leur diversité, les membres de la Famille Vincentienne reconnaissent en St Vincent et dans sa façon de vivre l'« esprit de Jésus-Christ », leur principale source d'inspiration. Sa façon d'écouter Dieu, de lire l'Évangile, de suivre le Christ a été si extraordinaire qu'il continue d'être le modèle et la source d'inspiration de beaucoup de personnes et d'organisations qui travaillent dans le domaine de l'évangélisation et de la promotion de la justice et de la charité.

– **Spiritualité ecclésiale : dans l'Église et comme Église**

Le vincentien vit sa vocation et sa mission dans l'Église et comme Église. Citoyens du Peuple de Dieu, membres du Corps du Christ et pierres vivantes du temple de l'Esprit, nous sentons que nous sommes une force dynamique dans l'Église qui valorise la vie fraternelle et le travail en équipe. Il vit attentif à la Doctrine Sociale de l'Église pour connaître de façon critique la réalité du monde et avoir des critères et des principes d'action pour son travail social et caritatif.

– **Spiritualité de l'action : « Toute notre œuvre est dans l'action »**

Le vincentien est conscient du fait que la charité n'est pas une tâche de l'intelligence ni seulement de l'affectivité, mais qu'elle se manifeste surtout dans l'action. L'amour de Dieu s'exprime avec des œuvres et en vérité : « Aimons Dieu, mes frères, aimons Dieu mais que ce soit aux dépens de nos bras et à la sueur de nos visages ».

Contemplatif dans l'action, le vincentien s'insère dans le monde, spécialement dans celui de la pauvreté, pour découvrir les besoins de ceux qu'il contemple comme des frères et des images du Christ lorsqu'il « tourne le revers de la médaille ».

Plus qu'un groupe de réformateurs sociaux, mue par des courants sociologiques ou politiques, la Famille Vincentienne est une communauté de chrétiens qui croient en la force de l'amour affectif et effectif, qui se sentent pressés par la charité du Christ.

– **Spiritualité du service incarné et solidaire : servir l'homme intégral**

Le vincentien vit une rencontre personnelle avec les pauvres, à la lumière du témoignage de St Vincent qui voit en eux « son poids et sa douleur », « ses seigneurs et ses maîtres », des « signes de la présence de Dieu » et des « sacrements » du Christ souffrant.

À partir de cette « mystique » du pauvre, il réalise le service corporel et spirituel des plus faibles et des exclus, découvrant en eux sa « portion » et manifestant la « partialité de Dieu » qui exprime sa prédilection pour les plus petits.

En reconnaissant la grandeur du pauvre, digne de tout respect, le vincentien se situe tout près du pauvre et l'accompagne avec amour, délicatesse, respect... essayant de remédier à ses besoins ponctuels, mais sans cesser de chercher des solutions plus globales à partir d'une analyse des causes de la pauvreté et de la recherche de la promotion et du changement de structures. Assistance, promotion et engagement pour la justice sont unis dans sa mission.

– **Spiritualité libératrice**

Le vincentien a expérimenté que l'Évangile est une force libératrice pour tous et de préférence pour ceux que visite la souffrance ou l'injustice. Voilà pourquoi, dans le but de donner vie à l'évangile, il s'engage dans la promotion de la personne, de tout l'homme et de tous les hommes.

Dans l'activité caritative, il valorise l'organisation, car il faut travailler ensemble contre les pauvretés, puisque la pluralité des formes et des visages de la pauvreté exige une réponse multiple et coordonnée.

– **Spiritualité missionnaire, ouverte à l'universalité à partir de l'acculturation**

La Famille Vincentienne est consciente de sa réalité plurielle et interculturelle ; de plus, elle se sent appelée à la mission universelle de l'Église, qui ne s'arrête pas à certaines frontières déterminées de lieu ou de culture, mais qui est ouverte à la présence mondiale de la pauvreté et à la réponse globale aux problèmes du monde.

– **Spiritualité mariale engagée**

Le vincentien accorde une place spéciale à Marie dans son expérience spirituelle, découvrant en elle la « mère », modèle et inter-

cesseur, surtout à partir du message des apparitions de la Sainte Vierge à Sainte Catherine et du cadeau de la Médaille « Miraculeuse ». Elle nous invite à vivre dans l'écoute de la Parole, à contempler Dieu dans la vie et Jésus-Christ dans les pauvres, à servir comme elle à partir de l'option pour les pauvres.

– **Spiritualité testimoniale, vitale**

La spiritualité vincentienne se concrétise dans un style de personne et de chrétien, marqué par la pratique de certaines vertus et de certaines valeurs plus spécifiques. Vincent était conscient de la faiblesse humaine, c'est pourquoi il donnera aux siens une série de conseils et de points de référence qui aideront à faire vie l'esprit propre et seront des signes identificateurs de l'identité du vincentien. Parmi ces « vertus d'état », il insistera sur la simplicité, l'humilité et la charité (pour les Filles de la Charité et les membres des Confréries), auxquelles il ajoutera la douceur, la mortification et le zèle (pour les Missionnaires). Les Conférences d'Ozanam ont la joie, la cordialité et la justice comme vertus préférées ; les membres de la JMV insistent sur l'esprit de collaboration, la sensibilité face aux pauvretés, l'accomplissement de la volonté de Dieu et la transparence.

La Famille Vincentienne

Hier, aujourd'hui et demain : au service des Pauvres

Motivation

“Il s’agit de poursuivre une tradition de charité qui s’est manifestée de multiples façons au cours des deux derniers millénaires ; mais qui aujourd’hui peut-être requiert une plus grande créativité. C’est l’heure d’une nouvelle ‘imagination de la charité’ qui promet non seulement l’efficacité des aides apportées, mais aussi la capacité de se faire proches et solidaires de celui qui souffre afin que le geste d’aider soit perçu non pas comme une aumône humiliante, mais comme un partage fraternel”¹.

Nous avons besoin de vivre notre identité en tant que Famille Vincentienne (FV), redécouvrir nos racines, notre histoire, nos potentialités en tant que Famille Vincentienne. Cela nous permettra de valoriser notre passé, de l’intégrer dans le présent et de nous projeter vers l’avenir, dans le service des plus pauvres.

Il existe des documents produits par des spécialistes qui ont abordé le thème de la FV, à partir d’une perspective historique², d’une vision d’ensemble³, les aspects juridico ecclésiaux⁴.

La Congrégation de la Mission a consacré une Assemblée Générale à la Famille Vincentienne⁵. Cela a favorisé une plus grande conscience de son importance au niveau du service des pauvres.

¹ JEAN PAUL II, *Novo Millennio Ineunte*, no. 50 (6 janvier 2001).

² Cf. BETTY ANN McNEIL, “The Vincentian Family Tree”, dans *Vicentina Heritage* (1998), 99-120 ; BETTY ANN McNEIL, “Développement généalogique de la famille Vincentienne”, *Vincentiana* (1977), 43-48 ; ROBERT P. MALONEY, “La Famille Vincentienne”, *Vincentiana* (1997), 117-124 ; BENJAMIN ROMO, “La C.M. et la Famille Vincentienne”, *Vincentiana* (2004), 326-336.

³ Cf. J. IGNACIO FERNÁNDEZ DE MENDOZA, “La Famille Vincentienne : vision d’ensemble”, *Vincentiana* (1998), 341-353.

⁴ Cf. ALBERTO VERNASCHI, “Les Associations de la Famille Vincentienne : dimension juridico ecclésiale”, *Vincentiana* (2002), 492-503.

⁵ XXXIX Assemblée Générale de la Congrégation de la Mission, “La Famille Vincentienne à travers le monde et les défis de la Mission dans le Troisième millénaire (Rome, 6-31 juillet 1998)”, *Vincentiana* (1998), 193-402.

“L’Assemblée de 1998 nous a envoyé tous, membres de la Congrégation de la Mission, collaborer avec les autres membres de la Famille Vincentienne, afin de répondre ensemble à la clameur des pauvres. Notre Mission ne s’épuise pas dans le don personnel ou communautaire aux pauvres, elle va plus loin et nous pousse à chercher des façons concrètes d’incorporer d’autres, hommes et femmes, jeunes et adultes de sorte qu’eux aussi en découvrant la richesse du Charisme servent les Pauvres”⁶.

Nous essaierons de répondre à quelques questions ? Qu’est-ce que la Famille Vincentienne ? Qu’est-ce qui caractérise les membres de la FV ? Quel est son style propre en tant que FV ? Quel est son héritage commun ? Quelle est sa situation actuelle ? Quels sont les défis auxquels elle doit faire FACE, ses engagements, ses rêves ? Existe-t-il une proposition concrète ?

1. Hier : “Tout a commencé en France au XVII^{ème} Siècle”

“Depuis 1617, la Famille Vincentienne n’a pas cessé de croître jusqu’à inclure des centaines de groupes féminins et masculins, laïcs et religieux, catholiques, non catholiques. Ceci est un fait évident de l’impact puissant produit par la vie d’un homme extraordinaire.

Depuis son origine en France au XVII^e siècle, l’esprit de Saint Vincent, sa mission et ses Règles, en s’adaptant aux cultures les plus diverses, se sont convertis en un arbre qui porte beaucoup de fruits”⁷.

Nous bénéficions d’un Patrimoine historique, doctrinal et spirituel. Au sein de notre famille ont surgi de grands saints, des bienheureux, des missionnaires, Filles de la Charité, laïcs. Tous, des amoureux de la cause de Jésus Christ, de son royaume et des pauvres.

2. Appartenance à la Famille Vincentienne

Dans un sens large, appartient à la Famille Vincentienne, “toutes les Institutions qui de façon directe ou indirecte s’inspirent de Saint Vincent de Paul au moment de fixer ou de définir leur physiologie spirituelle”⁸.

L’expression Famille Vincentienne se réfère à l’ensemble des Congrégations, organismes, mouvements, associations ou groupes et personnes qui de façon directe ou indirecte, prolongent dans le

⁶ BENJAMIN ROMO, “La Famille Vincentienne dans le monde”, *Vincentiana* (2002), 226.

⁷ Nous recommandons la lecture complète de BETTY ANN MCNEIL, “Développement généalogique de la Famille Vincentienne”, *Vincentiana* (1977), 43.

⁸ J.M. ROMÁN, “La Famille Vincentienne: une rénovation incessante”, *Vincentiana* (1995), 224-246.

temps, le Charisme vincentien, soit ils ont été fondés directement par Saint Vincent de Paul soit ils ont trouvé en lui la source de leur inspiration et dévouement au service des pauvres.

Selon le degré d'affinité et la spécificité de chaque branche, la FV possède plus de 165 branches, qui ont comme héritage commun : la reconnaissance de Saint Vincent comme fondateur ou comme source d'inspiration ; une orientation accentuée pour le service des pauvres ; une inspiration basée sur la figure de Saint Vincent avec un accent spécial sur la charité concrète et pratique, vécue dans la simplicité et l'humilité.

Actuellement, on parle "des principales branches de la Famille Vincentienne"⁹ : "Les branches les plus importantes sont les associations avec lesquelles Saint Vincent a eu une relation personnelle directe, celles qui le reconnaissent comme leur patron et aussi celles qui ont été fondées par des membres d'associations que lui-même a fondées. Dans les autres branches de l'arbre vincentien, on trouve, diverses institutions qui participent à la vocation de Saint Vincent : celle de servir Jésus Christ dans les pauvres avec un esprit de simplicité, d'humilité et de charité"¹⁰.

Cela fait plus de 400 ans depuis que Saint Vincent a commencé en France l'aventure de servir et d'évangéliser les pauvres, aventure à laquelle il a convoqué, invité et contaminé des hommes et des femmes de son temps. Il les a invités à sortir d'eux-mêmes pour aller à la rencontre des pauvres et porter remède à leurs nécessités, avec cette conviction de foi "*qu'en servant les Pauvres, on sert Jésus Christ*" (SV IX, 252).

Il a commencé par mobiliser un petit groupe de femmes sous la dénomination "Confrérie de la Charité" pour remédier aux besoins élémentaires des pauvres gens. Plus tard d'autres Prêtres se joignent à lui et il fonde la "Congrégation de la Mission" pour évangéliser les pauvres. Il a complété son œuvre avec les "Filles de la Charité", des femmes données à Dieu pour toujours pour le service des plus pauvres. Son œuvre perdure aujourd'hui dans de nombreux pays à travers le Monde où son Charisme est présent (façon particulière de suivre Jésus) et vécu dans plusieurs associations et congrégations. Nous sentir tous responsables d'un Charisme commun nous constitue en famille, une grande Famille Vincentienne.

⁹ L'Association Internationale des Charités (AIC), la Congrégation de la Mission (CM), la Compagnie des Filles de la Charité (FdC), La Société de Saint Vincent de Paul (SSVP), les Jeunesses Mariales Vincentiennes (JMV), l'Association de la Médaille Miraculeuse (AMM), Missionnaires Laïcs Vincentiens (MISEVI), Religieux de Saint Vincent (RSV).

¹⁰ BETTY ANN McNEIL, "Développement généalogique de la Famille Vincentienne", *Vincentiana* (1997), 43.

3. Notre style en tant que Famille Vincentienne

Nous pourrions dire qu'il existe quelques principes propres qui donnent son identité à la Famille Vincentienne. Entre autres, Jésus Christ dans la personne des pauvres, les pauvres en Jésus Christ, le service des pauvres à travers un contact personnel, les pauvres, sacrement de Dieu, amour effectif, affectif et contagieux ; Marie, maîtresse de la vie de service et Mère qui intercède.

La FV a des origines communes, un style de vie propre. Nous pourrions en mentionner quelques uns : La centralité de Jésus Christ, évangéliste des pauvres ; aimer le Christ dans les pauvres et les pauvres dans le Christ en les servant « corporellement et spirituellement » ; servir les Pauvres avec une charité pratique et concrète ; ils s'efforcent de vivre et de servir avec un style empreint de simplicité et d'humilité, servir les Pauvres en ayant un contact personnel, les pauvres sont considérés comme étant « nos seigneurs et nos maîtres » leur manifester un amour effectif, affectif, créatif et contagieux ; ils se laissent évangéliser par les pauvres, l'aspect missionnaire du charisme vincentien, le vécu d'une mariologie Vincentienne¹¹.

La dimension missionnaire du charisme ou ce que nous avons antérieurement défini comme "aspect missionnaire du charisme vincentien" mérite une attention particulière. La mission est la raison d'être de l'Église. La Famille Vincentienne ne peut se maintenir en marge de l'exigence chrétienne. Nous pourrions énumérer quatre caractéristiques de la Mission de la FV : notre mission est universelle, notre mission exige la mobilité, notre mission est évangélisation et service et notre mission est engagée dans l'organisation et la formation des autres pour le service des Pauvres¹². Et ce en tenant compte de quelques défis missionnaires auxquels doit faire FACE la FV au troisième millénaire¹³.

4. Un héritage commun¹⁴

Quel est l'héritage commun à tous les membres de la Famille Vincentienne ? Nous avons beaucoup de choses en commun. Notre croissance spirituelle, notre formation Vincentienne, notre efficacité apostolique et missionnaire peuvent favoriser l'union, la connais-

¹¹ Cf. BENJAMIN ROMO, "Éléments d'union de la Famille Vincentienne", *Vincentiana* (2002), 425-432.

¹² Cf. ROBERT P. MALONEY, "La dimension missionnaire de la Famille Vincentienne", *Vincentiana* (1998), 355-359.

¹³ Cf. *Idem*, 359-364.

¹⁴ Cf. ROBERT P. MALONEY, "La Famille Vincentienne", *Vincentiana* (1997), 121.

sance, la valorisation mutuelle et la capacité de chercher à mener des actions en commun en faveur des plus Pauvres de nos pays.

Nous pourrions affirmer qu'il existe quelques éléments qui nous unissent en tant que Famille Vincentienne: Avoir Saint Vincent comme fondateur ou inspirateur, un élan fort et clair vers le service des pauvres, la spiritualité Vincentienne, les vertus de charité, le service; la simplicité et l'humilité entre autres.

5. Les principales branches de la Famille Vincentienne

Les branches de la Famille Vincentienne qui jusqu'à présent ont maintenu des liens plus étroits sont : L'Association Internationale des Charités (AIC), La Congrégation de la Mission (CM), La Compagnie des Filles de la Charité (FDLC), La Société de Saint Vincent de Paul (SSVP), la Jeunesse Mariale Vincentienne (JMV), l'Association de la Médaille Miraculeuse (AMM) et les Missionnaires Laïcs Vincentiens (MISEVI). A côté de celles-ci, existent beaucoup d'autres Associations et Congrégations qui nourrissent leur esprit aux sources propres du Charisme Vincentiens.

Pour assurer la coordination de près de 2 millions de personnes faisant partie de la Famille Vincentienne, il y a une dizaine d'années, le précédent Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, Robert P. Maloney, a commencé à convoquer annuellement les principaux Responsables de chaque branche afin de faire croître les liens d'unité et d'arriver à entreprendre des actions communes au niveau international. L'expérience s'est avérée tellement riche que nous en sommes à la IX^e rencontre et les actions entreprises en commun sont de plus en plus évidentes.

Au cours de ces rencontres annuelles, on met en commun les actions de l'année écoulée et celles programmées pour l'année suivante, des moments de formation sont à l'ordre du jour, la révision des projets communs, de nouvelles interventions se dessinent mais surtout il s'agit d'animer le rêve d'une grande Famille dédiée à servir corporellement et spirituellement les plus Pauvres de la terre, quel que soit le lieu où ils se trouvent et sans distinction.

6. Notre avenir : les défis, les engagements¹⁵ et les rêves

Il s'agit de l'unité, de la collaboration, de la prière, la formation spécifiquement Vincentienne. Aller vers les plus Pauvres, être créatifs.

En tant que Famille Vincentienne, nous voulons unir nos efforts, nos rêves et notre courage pour servir et évangéliser les pauvres. Il

¹⁵ Nous recommandons la lecture complète du Document final de la XXXIX Assemblée Générale de la Congrégation de la Mission (Rome,

est évident que chacune des branches a sa propre identité. La proposition de la FV est plus vaste. Elle n'est pas une organisation juridique, ni un nouveau mouvement ou un segment particulier. L'expression Famille Vincentienne se réfère à l'ensemble des Congrégations, organismes, mouvements, associations, groupes et personnes qui directement ou indirectement prolongent dans le temps le charisme Vincentien, qu'ils aient été fondés directement par Saint Vincent ou qu'ils aient comme source de leur inspiration et dévouement le service des pauvres.

Depuis 1991, quatre défis ont été identifiés : vivre le Charisme Vincentien dans l'aujourd'hui et l'actualité de notre histoire ; encourager avec force la formation, rejoindre les jeunes et créer chez les Missionnaires Vincentiens une mentalité de collaboration¹⁶.

Pour ce qui concerne l'autonomie de chaque groupe, en esprit de fraternité et de soutien mutuel, la proposition de FV veut être un effort d'ensemble pour :

1. Voir et approfondir le défi que nous pose la réalité des pauvres.
2. Approfondir le Charisme vincentien à la lumière des appels actuels des pauvres.
3. Une plus grande collaboration au niveau de la formation initiale et permanente. Nous avons beaucoup à partager.
4. En vue d'une plus grande union, aide mutuelle et développement du service des pauvres.
5. Établir une base de données sur la réalité, les besoins, espérances et craintes des pauvres.
6. Élaboration de projets apostoliques communs entre les membres de la FV¹⁷.
7. Les nombreuses initiatives de la FV durant ces dernières années ont commencé à produire des fruits et l'avenir est très prometteur, tout cela en vue d'une collaboration plus

6-31 juillet 1998), spécialement quand il parle des défis, des convictions et engagements en ce qui concerne la Famille Vincentienne, *Vincentiana* (1998), 384-397.

¹⁶ BENJAMIN ROMO, "La famille Vincentienne dans le monde", *Vincentiana* (2002), 232-234.

¹⁷ Le P. Robert Maloney en énumère quelques uns : œuvres de charité concrètes ; travail en collaboration dans les lieux de mission ; participation aux missions populaires itinérantes, diffusion du Charisme vincentien, prière et célébration ensemble des fêtes vincentiennes. Cf. ROBERT P. MALONEY, "La famille Vincentienne", *Vincentiana* (1997), 123.

étroite et unie entre les branches de la FV pour un meilleur service des Pauvres¹⁸.

8. La formation et la diffusion de la Doctrine Sociale de l'Église¹⁹, enseignement d'une très grande importance pour nous qui vivons dans la tradition Vincentienne.

Comme FV nous pouvons rêver. Le grand défi, est que ces rêves deviennent réalité²⁰.

7. PROPOSITION au niveau international²¹

Dans les différents pays, la proposition de la FV gagne de plus en plus d'adhésion et devient une réalité concrète. Des réunions ont été organisées par les Responsables Internationaux de quelques branches de la FV et de nombreuses propositions ont été présentées et réalisées de façon concrète : La journée de prière commune de la FV, élaboration de la page Web, des efforts d'aide mutuelle, pistes de réflexion sur le charisme vincentien, des projets communs au niveau du service des pauvres etc.

1. *Articulation de FV*

Au fil du temps, les diverses branches de la FV ont toujours développé une certaine approche spontanée de rapprochement et de collaboration mutuelle.

¹⁸ BENJAMIN ROMO, "La C.M. et la Famille Vincentienne", *Vincentiana* (2004), 326-336.

¹⁹ Cf. ROBERT P. MALONEY, "Dix principes fondamentaux de la Doctrine Sociale de l'Église", *Vincentiana* (1999), 201-209. L'auteur propose les principes de la dignité de la personne humaine ; le respect pour la vie humaine, principe d'association, de participation, de la protection préférentielle des pauvres et vulnérables ; de solidarité, d'administration, de subsidiarité, d'égalité entre les hommes et du bien commun.

²⁰ Nous renvoyons aux rêves du P. Robert Maloney pour la FV dans le troisième millénaire : La FV se transforme en une force unie, une armée d'évangélisation et de promotion humaine et intégrale des pauvres, nous nous enrichissons mutuellement, avec des programmes de formation, faire entendre la voix de la FV au niveau des Organismes Internationales tels que l'ONU et la Communauté Européenne, utiliser les moyens de communication les plus modernes de façon créative pour le service des pauvres et pour canaliser nos énergies en ce qui concerne la justice et la paix, en étant capable de susciter l'enthousiasme des jeunes pour nous unir à nos groupes et former d'autres groupes dans le service des pauvres : que MISEVI soit présente dans d'autres pays, que nous devenions une Famille qui prie avec dévotion et d'une façon qui soit belle. Cf. <http://www.pbcm.com.br/favi.htm>

²¹ Cf. <http://www.fv.org.br/fvBrasil.asp?ID=5>

Dans les années 90, à partir des expériences réalisées dans divers pays, les Supérieurs majeurs de quelques branches se sont réunis et de là a surgi une proposition insistante de collaboration Vincentienne. Avec un dynamisme formel et renouvelé, cette proposition d'organiser la FV n'a pas de sens juridico canonique, il s'agit d'un partage entre les groupes et les personnes qui participent à l'héritage vincentien afin qu'ils s'intègrent et collaborent toujours en vue de servir les Pauvres.

2. *Objectifs et principes de la FV*

La proposition d'organiser la FV s'appuie sur la conviction de notre responsabilité missionnaire au service du Royaume, la force prophétique dynamisante du Charisme vincentien.

Animés par la force de la charité, avec créativité et ouverture, nous voulons créer des mécanismes pour rendre effectives et profondes les exigences du Charisme vincentien et répondre ensemble à la clameur urgente et actuelle des pauvres.

La proposition d'articulation de la FV a les objectifs spécifiques suivants :

1. Intensifier chez les laïcs la fraternité et la connaissance des diverses branches.
2. Approfondir le Charisme à la lumière des appels d'aujourd'hui.
3. Développer des formes de collaboration au niveau de la formation des membres de différentes branches.
4. Entreprendre des projets communs au service des pauvres, conformément à leurs appels nouveaux et actuels.

La concrétisation de ces objectifs devra obéir à certains principes comme :

1. L'ouverture de chaque branche dans le cadre d'une conscience ecclésiale du service des pauvres.
2. Un grand respect à l'autonomie et la spécificité de chaque branche.
3. Un esprit de fraternité, d'aide mutuelle et d'égalité entre les différentes branches.
4. Valorisation de l'expérience de chaque branche dans la concrétisation spécifique de l'héritage vincentien.

3. *Lignes d'action*

1. Unir les forces, en cheminant spontanément, recherchant l'encouragement des laïcs de la FV en vue d'un dynamisme au bénéfice du service des pauvres.
2. Approfondir la connaissance de saint Vincent et de son Charisme en offrant une meilleure formation aux membres de la FV.
3. Fortifier l'articulation de la FV en recherchant la participation des autres branches et organiser le développement de la FV dans des endroits où elle n'existe pas.
4. Respecter l'autonomie de chaque groupe, en esprit de collaboration.

4. *Organisation*

1. Promouvoir des groupes, des branches de la FV dans les différents pays.
2. Créer une Coordination Nationale.
3. Organiser un Secrétariat National de la FV.
4. Élaborer des programmes de formation au niveau national pour les laïcs de la FV.
5. Garantir un accompagnement de la part de la CM et des FDLC dans la formation Vincentienne et le service des Pauvres.

5. *Activités en cours*

1. Réalisation de la Rencontre annuelle des représentants des principales branches de la FV.
2. Diffusion des nouvelles de la FV à travers la page Web (www.famvin.org / www.famvin.net).
3. Publication et échange de matériel d'animation et de formation Vincentienne.
4. Célébration commune des journées de prière de la Famille Vincentienne, d'autres fêtes vincentiennes et fêtes significatives des branches de la Famille Vincentienne.
5. Projets communs dans le service des pauvres en divers pays.
6. Rencontres continentaux de la FV, intensifiant les initiatives de proximité, union, formation et collaboration entre les personnes de la FV.

Conclusion

Nous sommes au troisième millénaire et cela nous provoque à la rénovation, au changement et à la conversion chrétienne. Nous ne pouvons nous contenter de ce que nous faisons, de ce que nous savons et de servir ceux que nous avons toujours servis.

Les pauvres croissent et se multiplient et nous ? Ne devons-nous pas grandir et nous multiplier pour apporter remède avec plus d'efficacité. Il y a tellement à faire ! Chaque membre, chaque groupe devra se convertir en agent multiplicateur, se convertir en quelqu'un qui attire beaucoup d'autres au nombre des passionnés pour le service des pauvres.

Nos fondateurs, Saint Vincent, Sainte Louise, le Bienheureux Ozanam et le Serviteur de Dieu Jean Léon le Prévost ont été des hommes et des femmes pratiques et non des personnes de théorie. Nous sommes appelés à nous engager davantage avec les pauvres.

“Les besoins des pauvres sont immenses. Le Seigneur nous appelle à y répondre ensemble dans l'unité. Saint Vincent était conscient de la dimension commune du service de l'Évangile. Il savait qu'en canalisant nos énergies et en grandissant dans l'unité, nous pourrions être des instruments plus effectifs pour faire face aux besoins concrets des pauvres”.

Rendons effectif l'Évangile pour les pauvres. Vivons notre identité en tant que Famille Vincentienne. Il existe encore aujourd'hui de nouvelles formes de pauvretés qui attendent de nous tous une réponse d'amour de la part de Dieu qui les connaît, les pardonne, les attend et les aime²².

Responsable :

P. Manuel Ginete, C.M.
Délégué du Supérieur Général pour la FV

Adresse :

Curia Generalizia - Oficina de Familia Vicentina
Via dei Capasso, 30 - 00164 Roma - Italia
Tel. 06 66 130 628 - Fax 06 666 38 31
E-mail : famvin@tin.it

Page Web :

www.famvin.net

²² Nous renvoyons à la lecture intégrale de la synthèse finale “*Une nouvelle imagination de la Charité* du mois vinctien 2002 : Asseseurs de la famille Vincentienne (Paris, juillet 2002)”, *Vincentiana* (2002), 514-520.

Association Internationale des Charités (AIC)

“Contre les pauvretés et ses causes, agir ensemble”



C'est en 1617, à Châtillon les Dombes, un petit village près de Maçon, en France, que Saint-Vincent a créé les premières “Fraternités”, appelées plus tard “Charités”. Un dimanche d'août, au cours d'une homélie à l'église, Vincent de Paul exhorta ses paroissiens à

porter secours à une famille nombreuse, pauvre et malade. De nombreux paroissiens, surtout des femmes, accoururent chez cette famille, mais leur générosité ne fut pas très efficace, faute de méthode. C'est ce qui amena St Vincent à “organiser la charité”. Ainsi naquit le premier noyau, la première charité, de laquelle est issu un grand nombre de groupes. Ceux-ci, encore du vivant de St Vincent, se sont répandus grâce aux Filles de la Charité et aux Prêtres de la Mission, d'abord dans toute la France, ensuite en 1634 en Italie et à partir de 1651 en Pologne. St Vincent fut le premier à donner aux femmes une place dans l'église et un rôle social actif et reconnu, dans un esprit de solidarité. Sainte Louise de Marillac fut sa plus proche collaboratrice et animatrice des Charités.

L'AIC, Association Internationale des Charités est issue de ces groupes de femmes. *L'AIC est internationale depuis sa fondation car Saint Vincent voulait fonder des groupes en Italie et en Pologne, et au fil des ans, ils ont continué à se répandre dans beaucoup de pays.*

Les Charités ont commencé leur action par des visites à domicile, mais en se rendant compte de la diversité des besoins des pauvres, St Vincent, les poussa à faire des projets distincts tels que s'occuper des orphelins, des déserteurs emprisonnés, des malades dans les hôpitaux.

Traditionnellement, la présidente des “Fraternités” de France, devenait Présidente Internationale et les associations membres, autonomes quant aux types et aux formes d'actions, étaient enregistrées au centre de Paris, situé Rue de Sèvres. Elles sont restées unies depuis le début par une spiritualité commune, qui les a animées

depuis lors. En 1971, pour la première fois, un Conseil et une Présidente Internationale ont été élus et les associations nationales existantes se sont regroupées sous le nom de “Association Internationale des Charités”, fondée par Saint-Vincent de Paul et dont le slogan est : ***Contre les pauvretés et leurs causes, agir ensemble.***

L’AIC d’Aujourd’hui. Vision, esprit et objectifs

L’AIC est une Organisation Internationale, Non Gouvernementale (O.I.N.G.), principalement féminine, organisée au niveau mondial, qui regroupe près de 250.000 volontaires, dans plus de 50 pays, sur quatre continents. L’AIC mobilise les énergies et développe la co-responsabilité sociale, autour d’un projet innovateur, inspiré de la doctrine et des enseignements de Saint Vincent et ancré dans la réalité locale. Dans ce projet, les démunis et les exclus participent à leur propre réinsertion sociale.

Son projet fondamental, “Être une force transformatrice contre les pauvretés et dans la société” aborde divers aspects :

- Lutter contre toutes les formes de pauvretés, d’injustice et d’exclusion sociale, par des actions qui privilégient la solidarité et la proximité sur le terrain.
- Maintenir et rendre vivante la spiritualité vincentienne et le contact direct avec les plus pauvres, tant par la visite à domicile que par chacune des actions et projets.
- S’engager, dans le monde entier, dans un processus d’autopromotion et d’empowerment, prioritairement avec les femmes.
- Renforcer la participation des démunis afin qu’ils s’impliquent activement dans leur propre développement et dans celui de leur communauté.
- Encourager le travail en réseaux, particulièrement avec la Famille Vincentienne et les collaborations à tous les niveaux.
- Exercer des actions politiques transformatrices de la réalité actuelle, en étant conscient de la co-responsabilité sociale de tous les acteurs, depuis les instances internationales, jusqu’aux équipes locales et les démunis.

L’AIC a comme rôle concret :

- Être présente sur le terrain. Les équipes, exclusivement constituées de volontaires locales, répondent, au sein même de leurs communautés, aux besoins des démunis. Ces équipes entament des projets ancrés dans la réalité locale, qui permettent aux plus pauvres d’élaborer et de mener à bien leurs propres projets.

- Sensibiliser la société et l'opinion publique aux problèmes croissants de l'exclusion sociale. Ce qu'elle fait en interpellant les instances locales, nationales et internationales, civiles et ecclésiastiques sur les violations des droits humains, les problèmes, les besoins et les aspirations des exclus, des femmes et de la famille dans la société actuelle.
- Former des volontaires aux valeurs spirituelles et à l'esprit vincentien.
- Développer leurs compétences en insistant sur la multidimensionnalité des causes et des effets de la pauvreté, la participation et l'**empowerment des bénéficiaires, le partenariat, la co-responsabilité sociale et le travail en réseaux**. (Lignes Opérationnelles de l'AIC 2002-2006).

L'AIC et sa présence auprès des instances internationales

Consciente de l'importance de sa représentativité, (250.000 volontaires) et de son expérience dans la lutte contre les pauvretés, l'AIC assure une présence active auprès des organismes internationaux suivants : UNESCO, ECOSOC (Conseil Économique et Social des Nations Unies), Conseil de l'Europe, Conférence des OIC (Organisations Internationales Catholiques), EAPN (Réseau Européen de lutte contre la pauvreté), Crescendo (Réseau pour un vieillissement humain et chrétien).

Les représentantes de l'AIC ont pour mission de transmettre l'expérience de la base aux organismes internationaux et d'informer l'AIC sur les grands thèmes prioritaires concernant l'éradication des pauvretés et de leurs causes. Au nom de l'AIC, les représentantes mettent au premier plan les politiques internationales envers les plus pauvres et plus spécialement les femmes exclues.

Engagements apostoliques et principales actions et projets des associations AIC dans le monde :

- 8976 projets de proximité et d'accompagnement.
- 2493 projets d'insertion et de réinsertion sociale.
- 2460 projets de développement communautaire.
- 1841 Projets avec des personnes âgées.
- 1694 projets de promotion de la femme.
- 969 projets d'amélioration de la santé.
- 921 projets d'accueil solidaire.
- 527 projets éducatifs et de formation.
- 443 projets avec les migrants.
- 429 projets alimentaires et de nutrition.

- 427 projets d'opportunités productives et de génération de revenus.
- Participation aux projets communs de la Famille Vincentienne de lutte contre la faim et la malaria.

Dans tous ces projets, l'AIC s'engage dans un processus de transmission des valeurs de l'Évangile, à la manière de Saint-Vincent de Paul, et, grâce à la proximité avec les plus pauvres et la visite à domicile, cherche à être un signe tangible de l'amour de Jésus-Christ envers les plus pauvres et à donner vie au Plan de Dieu.

1. Nombre de membres de l'AIC :

Environ 250.000.

2. Pays où l'AIC est présente :

- **Afrique et Madagascar :** Cameroun, Congo Brazzaville, Ghana, Madagascar, Mozambique, Nigeria, République Démocratique du Congo.
- **Amérique Latine :** Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Curaçao, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République Dominicaine, Venezuela.
- **Asie :** Indonésie, Japon, Philippines, Taiwan, Thaïlande, Vietnam.
- **États-Unis.**
- **Europe/Proche Orient :** Allemagne, Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Liban, Luxembourg, Malte, Pologne, Portugal, Royaume Uni, Slovaquie, Suisse, Syrie, Ukraine.

3. Projets actuels les plus significatifs et ceux de 2005 :

Engagements apostoliques, actions/projets principaux des associations AIC dans le monde :

3.1 Principales activités en 2004 :

- Développement d'actions de solidarité et visant à renforcer le sens d'appartenance.
- Expansion, création, et formation de nouveaux groupes.
- Visites d'animation et de formation à 18 associations nationales de différents pays (Présidente Internationale et membres du Bureau exécutif).
- Formation. Cahiers de formation et fascicules de formation spirituelle et vincentienne. Evaluation des Lignes Opérationnelles. Visites de formation, études et investigations.

- Représentations auprès de diverses instances internationales.
- ECOSOC. Participation à la Conférence de l'ONU sur les Objectifs de Développement du Millénaire et leur application dans la société civile.
- Promotion de projets et création de nombreux jumelages.
- Formation aux projets et développement de projets de formation.
- Communication et image de l'AIC. Nouveau site WEB et matériaux de présentations.
- Actions communes au niveau national contre la violence envers les femmes.
- Activités pour stabiliser les finances de l'AIC.
- Collaboration avec la Famille Vincentienne pour des activités et des projets communs. Participation à des actions de lutte contre la faim et la malaria.

3.2 Principales activités en 2005 :

- Assemblée Générale à Saint Domingue du 11 au 13 février sur le thème : *"Femmes volontaires, co-responsabilité et culture de la paix. Avec les pauvres, en chemin vers la paix"*.
- Séminaire Latino-américain sur la formation de leaders, à Saint Domingue, du 6 au 9 février, sur le thème : *"Femmes volontaires, co-responsabilité et culture de la paix : le Leadership participatif"*.
- Bureau Exécutif à Saint Domingue le 10 et du 13 au 15 février. Plans futurs, intégration d'équipes de travail et deuxième étape du Processus de Renforcement Institutionnel.
- Réunion des présidentes et responsables européennes à Lyon, France, du 14 au 16 mars 2005. Présentation de projets européens en collaboration avec le programme ENSI et l'AIC France (ESV).

3.3 Principaux types de projets dans lesquels travaillent les Volontaires AIC :

- 8976 projets de proximité et d'accompagnement.
- 2493 projets d'insertion et de réinsertion sociale.
- 2460 projets de développement communautaire.
- 1841 projets avec des personnes âgées.
- 1694 projets de promotion de la femme.
- 969 projets d'amélioration de la santé.
- 921 projets d'accueil solidaire.

- 527 projets éducatifs et de formation.
- 443 projets avec les migrants.
- 429 projets alimentaires et de nutrition.
- 427 projets d'opportunités productives et de génération de revenus.
- Participation à des projets communs de la Famille Vincentienne de lutte contre la faim et la malaria.

4. Coordonnées complètes pour des contacts au niveau international

Marina Costa

Présidente Internationale

Belvedere Montaldo, 5
I-16124 Genova, Italie
Tel. 39 010 24 77 181
E-mail : mcosta@acquariodigenova.it

Patricia P. de Nava

*Responsable des relations
avec la Famille Vincentienne Internationale*

Privada de Mariano Otero, 255
78230 San Luis Potosí, S.L.P. México
Tel. 52 444 813 32 36
E-mail : pnavas@prodigy.net.mx

Secrétariat International AIC

Agnès Dandois

Secrétaire Générale

Rampe des Ardennais, 23
B-1348 Louvain-La-Neuve, Belgique
Tel. 32 10 45 63 53
Fax 32 10 45 80 63
E-mail : agnes.dandois@aic-international.org
Web site: www.aic-international.org

Congrégation de la Mission (CM)



Fin de la Congrégation de la Mission

Saint Vincent de Paul fonda la Congrégation de la Mission en 1625, pour l'évangélisation des Pauvres et la formation du Clergé. Aujourd'hui la Congrégation a défini sa fin de cette manière :

“La fin de la Congrégation de la Mission est de suivre le Christ Evangéliste des Pauvres. Cette fin se réalise lorsque, fidèles à saint Vincent, Confrères et Communautés :

- 1° s'emploient de toutes leurs forces à se revêtir de l'esprit du Christ (*Règles Communes* I, 3) pour acquérir la perfection convenable à leur vocation (*Règles Communes* XII, 13) ;
- 2° s'appliquent à l'évangélisation des Pauvres, surtout des plus abandonnés ;
- 3° aident à la formation des clercs et des laïcs, les amenant à prendre une part plus grande dans l'évangélisation des Pauvres” (*Constitutions*, art. 1).

Attentive aux signes des temps et aux réalités de notre époque, l'Assemblée Générale de 1980, au moment de définir cette fin, au lieu de dire, comme saint Vincent dans les Règles Communes : “Prêcher l'Évangile aux Pauvres, particulièrement à ceux de la campagne”, a choisi : “L'évangélisation des Pauvres, surtout des plus abandonnés” ; au lieu de dire, comme saint Vincent : “Aider les ecclésiastiques à acquérir les sciences et les vertus nécessaires à leur état”, a choisi : “La formation des clercs et des laïcs, les amenant à prendre une part plus grande dans l'évangélisation des Pauvres”.

L'esprit de la Congrégation

“L'esprit de la Congrégation comprend les dispositions intimes de l'Esprit du Christ que le Fondateur recommandait dès les débuts à ses Confrères : amour et vénération envers le Père, amour compatissant et efficace envers les Pauvres, docilité à la divine Providence” (*Const.*, art. 6). “La Congrégation cherche également à traduire son esprit dans les cinq vertus puisées, elles aussi, à une vision particulière du Christ, à savoir : la simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle. Comme l'a dit saint Vincent : « La Congrégation s'y étudiera d'une manière plus particulière, en sorte que ces cinq vertus soient comme les facultés de l'âme de toute la Congrégation et que les actions d'un chacun de nous en soient toujours animées » (*Règles Communes* II, 14)” (*Const.*, art. 7).

Caractéristiques des Œuvres de la Congrégation

“L'œuvre d'évangélisation que la Congrégation se propose d'accomplir doit se caractériser par :

- 1° une préférence clairement exprimée pour l'apostolat parmi les Pauvres : leur évangélisation est en effet le signe de l'approche du Royaume de Dieu sur terre (cf. Mt 11, 5) ;
- 2° une attention aux réalités sociales, surtout aux causes de l'inégale distribution des biens dans le monde, pour mieux nous acquitter du rôle prophétique de l'évangélisation ;
- 3° une certaine participation à la condition des Pauvres, de façon à ne pas seulement les évangéliser, mais aussi à être évangélisés par eux ;
- 4° un vrai sens communautaire dans l'œuvre apostolique pour nous affermir mutuellement dans notre commune vocation ;
- 5° une disponibilité pour aller partout dans le monde, à l'exemple des premiers missionnaires de la Congrégation ;
- 6° un état de conversion permanente, recherchée par chacun et par la Congrégation toute entière, selon l'exhortation de saint Paul : « Ne vous conformez pas au monde présent, mais soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence » (Rm 12, 2)” (*Const.*, art. 12).

Statut juridique

La Congrégation de la Mission est une Société de Vie Apostolique, composée de Prêtres et de Frères. Notre statut juridique est défini par nos Constitutions, dans le cadre des canons 731-746 du

Droit Canonique. Nous émettons des vœux, mais nous ne sommes pas des religieux, d'accord avec l'intention de saint Vincent qui a voulu pour nous la souplesse et la mobilité d'une société apostolique qui vit et travaille en étroit contact avec le monde.

Quelques statistiques

En 2005, la Congrégation a 3419 membres incorporés : 31 Evêques, 3096 Prêtres, 168 Frères et 52 Étudiants de philosophie et théologie (qui ont déjà fait les vœux).

Où travaillons-nous ?

Nous travaillons dans 85 pays et sommes organisés en 5 Vice-Provinces : Costa Rica, Mozambique, Nigéria, St Justin de Jacobis (Érythrée) et Saints Cyrille et Méthode (Biélorussie, Russie et Ukraine) et en 46 Provinces : Congo (avec la région de Belgique), Éthiopie, Madagascar, – Amérique Centrale (El Salvador, Guatemala, Nicaragua et Panama), Argentine (Paraguay et Uruguay), Brésil (Rio de Janeiro, Curitiba et Fortaleza), Chili, Colombie, Cuba, Équateur, Mexique, Pérou, Porto Rico, Venezuela, États-unis (New England, Eastern, Western, Southern et Midwest), – Chine, Inde (Nord et Sud), Indonésie, Orient (Égypte, Israël, Liban et Syrie), Philippines, – Allemagne, Autriche, Espagne (Barcelone, Madrid, Salamanque et Saragosse), France (Paris et Toulouse), Hollande, Hongrie, Irlande (Angleterre et Écosse), Italie (Naples, Rome et Turin), Pologne, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, – l'Australie (Fidji).

Nos tâches, selon les Constitutions et Statuts

Nous évangélisons les Pauvres à travers les missions populaires (*Const.*, art. 14), aujourd'hui surtout dans les paroisses (cf. *Statut* 10) ; nous avons aussi beaucoup de missions "ad Gentes" (*Const.*, art. 16).

La Curie Généralice est responsable des Missions Internationales établies à El Alto en Bolivie, Honiara aux Îles Salomon et Boroko en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le Supérieur Général adresse chaque année une lettre à toute la Congrégation pour donner des nouvelles des missions et pour susciter des nouveaux missionnaires ad gentes pour la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi, la Chine, l'Albanie, le Mozambique, Cuba et d'autres pays et régions du monde.

Dans la prédication des missions populaires ou ad Gentes, nous pouvons compter fréquemment sur la collaboration des Filles de la

Charité et de beaucoup de volontaires laïques, animés de l'esprit de saint Vincent. Parmi ces volontaires surgissent quelques vocations pour les Filles de la Charité et pour la Congrégation de la Mission.

Nous avons encore des séminaires pour la formation du Clergé (*Const.*, art. 15). Cette œuvre ne connaît pas, actuellement, la splendeur d'antan ; toutefois le Supérieur Général reçoit toujours beaucoup de demandes d'évêques des pays missionnaires ou dépourvus de Clergé autochtone. Il y a beaucoup de Confrères nommés pour l'assistance spirituelle des Filles de la Charité, soit comme leurs directeurs provinciaux, soit comme prédicateurs de retraites, confesseurs et aumôniers. "La Congrégation de la Mission et les Filles de la Charité ayant recueilli un héritage commun, les Confrères viendront volontiers en aide à ces dernières lorsqu'elles en feront la demande, surtout pour les exercices de la retraite et la direction spirituelle et ils leur apporteront aussi une collaboration fraternelle et constante dans les œuvres entreprises de concert" (*Const.*, art. 17).

"Les Confrères prendront un soin particulier des Associations de Laïcs instituées par saint Vincent lui-même ou dérivant de son esprit ; elles ont droit, en effet, à notre sollicitude et à notre soutien. Tous les Confrères indistinctement doivent être prêts à rendre ces services ; toutefois, il sera bon que quelques-uns d'entre eux se spécialisent en ce domaine. On veillera à donner à cette animation une dimension spirituelle, ecclésiale, sociale et civique" (*Statut* 7). On travaille avec l'Association Internationale des Charités dans les divers pays, avec la Société de Saint Vincent de Paul, la Jeunesse Mariale, l'Association de la Médaille Miraculeuse, les religieux de Saint Vincent de Paul.

Dans certains pays, les écoles constituent un apostolat très nécessaire, auquel sont engagés beaucoup de Confrères, dès le niveau primaire, comme en l'Inde, jusqu'aux études universitaires, comme dans les Philippines et aux États-Unis (cf. *Statut* 11).

Quelques apostolats remarquables

On trouve des Confrères qui travaillent avec ceux qui vivent dans les grandes décharges d'ordures des villes (comme à Payatas, Philippines, Madagascar). Il y a des Confrères qui se consacrent aux communautés thérapeutiques, aux drogués et aux victimes du SIDA (dans certains pays d'Europe, avec des Filles de la Charité et des Volontaires laïques), aux communautés indigènes (en beaucoup de pays latino-américains), aux sourds (en Irlande), aux tziganes, aux prisonniers, aux enfants de la rue, aux sans-abri, etc. Il y a des pastorales spécifiques comme celle des Confrères du Brésil (Curitiba), qui travaillent avec les camionneurs, toujours sur les routes. Il y a des

Confrères qui forment les Communautés Ecclésiales de Base et se consacrent à la formation des agents laïques qui assureront l'assistance spirituelle là où il n'y a pas de clergé. D'autres Confrères travaillent à former des "multiplicateurs de notre action vincentienne", soit par l'animation des groupes laïques, soit dans l'enseignement supérieur dans les institutions universitaires d'études ecclésiastiques ou dans les divers secteurs de l'enseignement. Il y a des Confrères qui participent à des équipes de réflexion sur la vie consacrée, l'éducation, l'athéisme, les moyens de communication sociale, la pastorale familiale, l'aide psychologique, etc., et occupent une partie de leur temps à donner des cours dans les instituts diocésains, dans ceux des Provinces de la Congrégation ou d'autres Congrégations.

Les Conférences des Visiteurs

Dans les pays où il y a deux Provinces ou plus (Brésil, Espagne, Etats-Unis, France, Italie), les Visiteurs et leurs Conseils se réunissent régulièrement, pour coordonner les apostolats qu'on peut assumer et réaliser ensemble et pour assurer des projets communs, comme les maisons de formation pour tous leurs candidats (des Séminaires Internes ou noviciats, des centres d'études philosophiques ou théologiques). D'autres Provinces se sont réunies dans des Conférences continentales, comme celle d'Amérique Latine (CLAPVI) d'Europe (CEVIM), d'Afrique et Madagascar (COVIAM), d'Asie et du Pacifique (APVC), des Etats Unis (NCV). La Conférence Latino-Américaine des Provinces Vincentiennes (CLAPVI) s'est caractérisée par une série de rencontres et de cours réalisés pour les Confrères des divers secteurs (formateurs, missionnaires, curés, assesseurs des mouvements laïques). Aujourd'hui, tous ces cours et ces rencontres sont ouverts aussi aux Filles de la Charité et aux Laïcs vincentiens. Il y a également des groupes de Provinces qui ont une coordination conjointe avec les Filles de la Charité pour la formation vincentienne, comme en Espagne ou en Italie, etc. Il y a des Provinces où les Séminaristes se réunissent régulièrement pour la formation vincentienne, comme le font ceux d'Europe ou du Brésil. Il y a des Séminaires Internes internationaux, comme celui d'Argentine, Chili et Pérou. Il y a des programmes qui méritent une mention spéciale, comme celui des Semaines d'Études Vincentiennes de Salamanque (Espagne) ou les Fiches de l'équipe d'Animation Vincentienne de Toulouse (France). Divers pays ont publié beaucoup de livres sur saint Vincent et son charisme, sur les sujets vincentiens et les figures qui se rattachent à saint Vincent. On écrit actuellement une Histoire de la Congrégation.

Quelques adresses utiles

- Curie Générale
Via dei Capasso, 30
00164 Rome - Italie
Tél. (39) 06 661 30 61
Fax (39) 06 666 38 31

- Maison Mère
95, rue de Sèvres
75006 Paris - France
Tél. (33.1) 42 22 63 70
Fax (33.1) 42 84 09 64

- Centre International de Formation Saint Vincent de Paul
95, rue de Sèvres
75006 Paris - France
Tél. (33.1) 42 22 63 70
Fax (33.1) 45 44 23 73

Compagnie des Filles de la Charité (FdlC)



DEVISE :

**LA CHARITÉ DE JÉSUS CRUCIFIÉ
NOUS PRESSE**

La Compagnie, fondée en France au XVII^e siècle par Saint Vincent de Paul et Sainte Louise de Marillac, est connue dans l'Église sous le nom de Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, Servantes des Pauvres.

Ses débuts furent à la fois simples et inattendus, comme le reconnaît Saint Vincent : *“Qui eût pensé qu'il y aurait des Filles de la Charité?... je n'y pensais pas... Dieu y pensait pour vous”*.

Attentif à côtoyer la Providence, et docile à l'action de l'Esprit, Vincent de Paul découvrit la misère matérielle et spirituelle de son temps, et consacra sa vie au service et à l'évangélisation des pauvres, qu'il appelait *“nos Seigneurs et nos Maîtres”*.

Saint Vincent de Paul était curé de Chatillon-les-Dombes dans le diocèse de Lyon (France) quand il fut le promoteur d'une action de solidarité qui eut un retentissement historique. Un dimanche de l'été 1617, alors qu'il était prêt à célébrer l'Eucharistie, des femmes vinrent lui raconter la situation d'abandon dans laquelle se trouvait une famille malade de la peste. Pris de pitié devant cette douleur qu'il ressentait fortement, il essaya à l'homélie d'inspirer à ses paroissiens le désir d'aider cette famille qui se trouvait dans une situation si critique.

Les habitants du lieu répondirent favorablement. Ils se solidarisèrent avec ce problème et beaucoup allèrent offrir leur aide. Saint Vincent pensa qu'il fallait organiser cette action de solidarité afin qu'elle continue. Dans ce but, il fonda les Confréries de la Charité (1617) qui se propagèrent très vite dans les paroisses de la campagne

et dans les villages. Beaucoup de personnes charitables voulurent en faire partie pour faire le bien aux pauvres. Providentiellement, il rencontra Louise de Marillac (1591-1660) qui collabora étroitement à ses actions de charité, en tant qu'animatrice des Confréries de la Charité, établies dans les villages et dans les villes. Elle les visitait, elle leur donnait des orientations et elle les accompagnait.

En 1630, les Confréries de la Charité commencèrent à s'organiser dans les paroisses de Paris. Très vite, des difficultés survinrent car il fallait que ce service, aux pauvres malades à domicile, soit constant. Il y avait aussi certaines tâches que les Dames ne pouvaient pas faire.

C'est alors que se présenta Marguerite Naseau, simple fille des champs (1594-1633). Avant d'aller à Paris et de se mettre à la disposition de Louise de Marillac, elle avait passé son temps à aller de village en village pour l'instruction des enfants et des jeunes dans des écoles improvisées à l'air libre. Quelques mois avant la fondation de la Compagnie, elle mourut à l'hôpital St. Louis de Paris. Elle avait attrapé la peste après avoir accepté dans son lit une femme malade avec laquelle elle partagea sa chambre.

Toute sa vie fut un témoignage de dévouement et de solidarité, c'est ce qui provoqua sa mort. Elle se fit, dans un amour tout évangélique, la servante des plus délaissés. Vincent de Paul dira plus tard :

« Marguerite Naseau, de Suresnes, est la première sœur qui ait eu le bonheur de montrer le chemin aux autres... quoiqu'elle n'ait eu quasi d'autre maître ou maîtresse que Dieu ».

Son exemple fut communicatif... C'est ainsi que naquit, imperceptiblement, à la manière des choses divines, la Compagnie des Filles de la Charité. Le 29 novembre 1633, les premières Sœurs se regroupèrent autour de Louise de Marillac pour vivre, sous sa conduite, leur idéal en communauté fraternelle.

Elles eurent d'abord le soin des pauvres malades chez eux, dans les villes et les campagnes, puis, au fur et à mesure des besoins, celui des malades dans les hôpitaux, des petites filles à instruire, des enfants trouvés, des galériens, des soldats blessés, des réfugiés, des personnes âgées, des malades mentaux, et autres...

Le monastère de la nouvelle fondation sera les maisons des malades, le cloître les rues de la ville, la cellule une chambre de louage, la clôture leur obéissance, les grilles la crainte de Dieu et comme voile la sainte modestie. Le don à Dieu pour le servir dans les pauvres, elles le ratifient par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ainsi que celui qui leur est propre, celui du service des pauvres. Elles renouvellent ces quatre vœux chaque année en la fête de l'Annonciation. Chaque Sœur associe sa donation au *Fiat* de la Vierge Marie.

Saint Vincent voulut que la vraie profession de toute Fille de la Charité soit la confiance en la Divine Providence. Bien souvent il le rappelait aux premières Sœurs dans ses conférences.

En 1652, convaincus que la Charité du Christ, qui doit presser la Compagnie, ne connaît pas de frontières, Saint Vincent et Sainte Louise envoyaient en Pologne un premier groupe de Sœurs. Ainsi à la mort des Fondateurs en 1660, il y avait déjà 74 fondations au service des pauvres et 330 Sœurs, toutes en France sauf les six Sœurs envoyées en Pologne.

Le 18 janvier 1655, la Compagnie fut approuvée par le cardinal de Retz, archevêque de Paris, et le 8 juin 1668, huit ans après la mort des Fondateurs, elle reçut l'approbation pontificale du pape Clément IX.

Avec le temps, les activités sanitaires, éducatives et sociales des Filles de la Charité, réalisées en esprit de solidarité, sont telles que tous les gouvernements en Europe, pensent à elles pour leur confier le soin des institutions de bienfaisance, aussi bien publiques que privées.

Pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle, leur travail d'assistance et de solidarité se réalise en France et en Pologne. En 1790, à la fin du siècle des lumières, elles arrivèrent en Espagne. Tout au long du XIX^e elles s'implantèrent dans presque tous les pays d'Europe et de l'Amérique Latine, dans de nombreux pays d'Asie et en Amérique du Nord, ainsi que dans quelques uns d'Afrique et d'Océanie. Pendant le XX^e elles s'étendirent dans le monde entier.

Les gestes et les témoignages de solidarité se multiplièrent avec les guerres et les épidémies. En 1857, il se passa une chose assez curieuse, avec les événements de Constantinople, les Turcs sollicitèrent l'aide des Sœurs, on les appela les *Anges de la Miséricorde*. *Elles s'occupaient sans faire de distinction aussi bien des musulmans que des chrétiens qui se trouvaient dans les dispensaires ou bien dans les hôpitaux, les cantines, les orphelinats ou les écoles.*

L'historien Gabriel Jogand Pagés le raconte ainsi dans le livre : *Histoire populaire des Sœurs de Saint Vincent de Paul*, livre qu'il a écrit après sa conversion en 1888. L'histoire des infirmières et de la Croix Rouge Internationale nous rappelle la présence et la disponibilité des Sœurs pour assister les malades et les blessés dans les guerres et les catastrophes.

La Compagnie est internationale et actuellement elle est présente dans 94 pays. Les Sœurs sont 21 002 qui vivent dans 2509 communautés et 77 Provinces canoniques.

La diversité des services des Filles de la Charité est aussi grande que celle des formes de pauvreté dans le monde. Là où il y a de la

souffrance, une situation de misère, des injustices, un manque de solidarité... la Fille de la Charité voudrait être présente.

En fidélité au charisme des Fondateurs, la Compagnie, dirige son regard vers l'avenir, en écoutant attentivement le cri des Pauvres. Avec un cœur ouvert aux pauvretés du monde d'aujourd'hui, elle veut donner de nouvelles réponses avec audace, à partir de "l'imagination de la charité"¹, aux appels qui viennent "d'ici et de là"².

La Compagnie veut être une main tendue, prête à collaborer pour éradiquer la misère et l'injustice qui défigurent l'image de Dieu dans l'homme. Elle veut être comme le Bon Samaritain, quand elle se trouve face à la souffrance et à la douleur qui frappent les pauvres, remplies de compassion elle passe à l'action. Elle veut être la voix prophétique qui annonce quelque chose de nouveau et d'important : "Le Royaume de Dieu est proche et il est pour les pauvres".

Aujourd'hui comme hier, la Compagnie sait qu'elle est envoyée au monde pour continuer la mission de Jésus-Christ, car "du Fils de Dieu, les Filles de la Charité apprennent qu'il n'y a pas de misère qui leur soit étrangère"³. Ainsi, dans les cinq continents, au service de leurs frères dans le besoin, elles exercent leurs activités dans de nombreux domaines :

Dans l'enseignement, selon la réalité de chaque pays, en assumant la direction des centres, dans l'animation pastorale, ou en faisant partie du corps enseignant dans les écoles primaires et secondaires...

Dans le domaine social, insérées dans des quartiers marginaux, dans des villages et des régions défavorisés, en réalisant des activités diverses, en contact avec les besoins réels : visites à domicile, collaboration avec l'Église locale, avec la Famille Vincentienne et avec d'autres organismes. Elles travaillent dans des programmes d'action sociale pour susciter le développement intégral de la personne. Elles se penchent particulièrement sur la situation des enfants de la rue, des femmes maltraitées, des migrants et des réfugiés.

Dans le domaine socio sanitaire, elles ont des services dans des résidences de personnes âgées, dans des centres de gériatrie ; elles s'occupent de personnes handicapées, de malades mentaux, de malades du sida, de la lèpre, de la malnutrition ; elles ont l'administration des centres de soins, la formation du personnel sanitaire ; elles sont chargées de soutenir les initiatives de l'OMS en faveur de l'enfance.

¹ Novo millennio ineunte N° 50.

² Lignes d'Action des Filles de la Charité 2004 p. 6 (1).

³ Constitutions des Filles de la Charité N° 11.

Dans le domaine pastoral, elles sont présentes et elles collaborent activement à la pastorale paroissiale et diocésaine, à l'animation des groupes de jeunes, aux missions populaires dans les équipes des Lazaristes et des membres de la Famille Vincentienne, aux services d'accompagnement, comme assessseurs spirituels dans les mouvements de l'AIC, l'AMM, les JMV (JM). Elles collaborent à la pastorale sanitaire, dans les hôpitaux, les prisons, avec les personnes marginalisées. Elles participent aux comités d'éthique.

“L'appel entendu par les premières Sœurs est toujours celui qui, à travers le monde, suscite et rassemble les Filles de la Charité. Elles s'efforcent de retrouver à la source les inspirations et les intuitions de leurs Fondateurs, pour répondre, dans une fidélité et une disponibilité toujours renouvelées aux besoins de leur temps”.

**La Compagnie des Filles de la Charité
de Saint Vincent de Paul**

140, rue du Bac
75340 - PARIS Cedex 07
Tél : 33149 54 78 78
Fax : 33149 54 78 19
E-mail : secretairegene@cfdlc.org

Société de Saint Vincent de Paul (SSVP)

Confédération Internationale



1. LE LOGO

Le logo est celui imprimé au sommet de la page. Il prétend représenter le lien d'amitié et d'amour fraternel qui unit tous les membres, sous le regard miséricordieux du Bon Dieu.

2. LA DEVISE

La devise, qui fait partie du logo, est comme on voit : « *Serviens in spe* ». C'est-à-dire : servir dans l'espoir.

3. LE RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE

L'histoire de la Société est si simple qu'il s'agit du rêve d'une série d'amis laïcs très jeunes qui, dans le Paris chaotique de 1833, cherchent à se dévouer aux plus pauvres en constituant une communauté Chrétienne qui aide et participe à la douleur de ceux qui souffrent. Des jeunes, déçus du maigre fruit que les batailles intellectuelles dans lesquelles ils s'étaient engagés auparavant, en défense de la foi et de l'Église, avaient apporté à leurs âmes.

En effet, six jeunes, l'aîné avait vingt-quatre ans et le plus jeune dix-neuf, se réunissent pour porter aide, consolation et amour chrétien aux personnes les plus démunies, en s'engageant à le faire personnellement. Avec un contact de personne à personne.

Pour compléter le groupe, la maturité de ces jeunes les encouragea à se mettre sous la tutelle d'une personne plus âgée qu'eux, qui

frisait alors la quarantaine, et qui apporta l'expérience de vie, des contacts et la capacité de relation qui leur manquait. Ainsi, avec sept membres, le Bon Dieu a voulu que les Conférences de Saint Vincent de Paul soient créées, le 23 avril 1833.

On a beaucoup discuté, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Institution, qui a réussi à avoir l'énorme extension dont jouissent les Conférences (140 pays et plus de 720.000 membres en octobre 2003), sur l'instigateur de la fondation, et à qui parmi ces sept premiers confrères, revenait ce mérite.

En réalité, quant à la fondation, on peut seulement dire sans craindre de se tromper, ce que les sept fondateurs eux-mêmes dirent alors : uniquement Dieu seul, mettant à profit la fraternelle amitié qui existait entre tous, avait accordé au groupe la grâce nécessaire pour rêver ce rêve-là, et la force pour le transformer en une merveilleuse réalité. C'était donc le Bon Dieu, qui pouvait être considéré comme le seul auteur et le vrai fondateur de la Société.

4. LES CIRCONSTANCES HISTORIQUES QUI ENTOURENT LA FONDATION DANS LA FRANCE DU XIX^{ème} SIÈCLE. QUELQUES PRÉCISIONS

L'histoire de la Société de Saint Vincent de Paul (SSVP) est strictement liée à l'histoire sociale et politique de la France et de l'Europe de 1800.

« *Nous entrons dans une période dont nul ne peut prévoir les vicissitudes, mais dont il est impossible de méconnaître l'avènement* » écrivait en 1840 Frédéric Ozanam, l'un des sept fondateurs de la SSVP. Au début du XIX^{ème} siècle, et quelles que fussent leurs conceptions politiques, ou leurs traditions intellectuelles, tous les penseurs, lettrés, philosophes, avaient la conviction, plus ou moins claire, que l'ancien monde était fini. Ce n'était pas la révolution de 1789 qui apparaissait comme le moment capital de la rupture historique, mais la révolution industrielle dont les premiers effets visibles sautent aux yeux des observateurs dès les années 1810 : mécanisation de l'industrie, généralisation de la machine à vapeur, développement et concentration des usines, déplacement de population et prolétarianisation d'une main d'œuvre utilisée à fortes cadences et sans ménagement pour l'unification d'un nouveau monde économique. Les conséquences de cette situation sont immédiates : une baisse vertigineuse de la rémunération du travail, due à la concurrence entre les ouvriers pour obtenir un emploi, et en corollaire la hausse spectaculaire du chômage, synonyme de famine. Face à cette situation certains intellectuels commencent à réagir dès les premières années de la Restauration, encore isolés dans une société qui fonctionne selon les vieux schémas et qui ne comprend pas ce qui est en train de lui arriver. À la suite de Lammenais il faut citer Charles de Coux et l'Abbé Gerbet :

en 1830 ils forment l'avant-garde des catholiques préoccupés par le destin du prolétariat ouvrier. Dans *L'Avenir*, journal de Lacordaire et Montalembert, ils publièrent plusieurs articles qui retinrent l'attention de plusieurs jeunes Catholiques qui fonderaient plus tard les Conférences de Saint Vincent de Paul. *L'Avenir* ayant été suspendu en novembre 1831, de Coux et Gerbet vont poursuivre leur action par plusieurs séries de conférences. Frédéric Ozanam, avec plusieurs des fondateurs des Conférences, avait fait partie du groupe d'étudiants catholiques de la Sorbonne qui était à l'origine de cette initiative et ils étaient enthousiastes. Le grand principe qui présidait à ces recherches et à ces réflexions c'était la conviction que l'économie doit être sociale.

Lorsqu'éclata la révolution du 1830, un des fondateurs des Conférences, celui qui plus tard serait élevé à l'état de Bienheureux Frédéric Ozanam avait seulement dix-sept ans. Il brûlait déjà d'une foi ardente, et il était en même temps ouvert aux idées nouvelles. Eviter la lutte des classes, oui, absolument. Mais par l'amour et la foi, pas en employant des moyens politiques. En 1831 il s'était indigné parce que le *Journal des débats* avait traité « *la classe des ouvriers de barbares et d'ennemis* » et il dénonce « *le mépris de la dignité humaine, l'exploitation, l'assimilation de l'ouvrier à une machine, l'esclavage, la spéculation de la débauche sur la misère, l'usure, la brutalité des économistes et des industriels* ». Un petit groupe d'étudiants catholiques, ses compagnons de la Sorbonne, s'était rapidement formé autour de lui, et entre eux on trouvait Jules Devaux, François Lallier, Auguste Le Taillandier et Paul Lamache, tous futurs membres de la première Conférence avec Ozanam lui-même. Afin de polémiquer de manière toujours plus incisive avec les autres étudiants athées, Lamache, Ozanam et Lallier décidèrent de préparer les discussions en groupe, de roder leurs arguments ensemble. Frédéric Ozanam avait ensuite été parfaitement à la hauteur de la polémique, mais après ses déclarations de principe et de conviction chacun restait sur ses positions. Le Taillandier fut le premier des futurs fondateurs qui était dans le vrai en disant et en voulant enthousiasmer le reste de ses amis : « *Une réunion de charité où se retrouverait le groupe des catholiques aurait le double mérite de conserver en eux l'esprit de foi et de faire éclater aux yeux de leurs camarades indifférents la persistante et bienfaisante vitalité du Christianisme* ». La conclusion de tous ensemble fut nette « *ne parlons pas tant de charité, faisons-la plutôt et secourons les pauvres* », avec les mots du propre Ozanam.

Lamache, Ozanam, Devaux, Le Taillandier et Félix Clavé allaient constituer le noyau fondateur de la SSVP. « *C'est un mouvement de pitié chrétienne qui nous a réunis, et personne en particulier peut se rapporter à l'origine de la Société. Quand on a dit cela de l'origine de la Société de St. Vincent de Paul, on a tout dit* ». Ainsi s'exprimait Lallier en 1856. Emmanuel Bailly, qui présidait la conférence littéraire de la

Place de l'Estrapade, fut naturellement la première personne vers qui se tourna le petit groupe. C'était un homme d'expérience qui avait passé la quarantaine et qui se préoccupait des étudiants catholiques depuis quinze ans. Un soir de printemps de 1833 ils vinrent chez lui pour exposer leur projet par la voix de Frédéric Ozanam, et après avoir écouté attentivement, il manifesta le plus vif intérêt et commença le chemin avec eux comme un autre de plus. Ils se rendirent alors aussi chez le curé de la paroisse du quartier, l'Abbé Olivier qui se contenta de leur suggérer de faire le catéchisme aux petits malheureux. Pour eux, cette suggestion n'était pas suffisante : ils avaient besoin d'un plus grand dévouement, d'un plus grand engagement. L'aîné d'entre eux, le mentionné Bailly, eut alors l'inspiration de les envoyer rendre visite à une religieuse qui allait profondément marquer tout le groupe et sans laquelle la SSVP n'aurait pas été sans doute la même : Sœur Rosalie Rendu. En 1815, malgré son jeune âge, elle fut amenée à diriger la communauté des Filles de la Charité, et désormais tout le petit peuple du faubourg Saint Marceau, de Saint Médard et de Montparnasse ne jura plus que par elle. Elle les accueillit chaleureusement et elle comprit tout de suite ce qu'ils cherchaient. Elle entra donc sans tarder dans le vif du sujet en leur distribuant quelques bons de pain gratuit dont elle bénéficiait pour les pauvres et en leur expliquant à la fois comment s'en servir et comment soulager le plus concrètement possible la misère. C'est avec elle que les jeunes gens arrêterent définitivement les termes de leurs action. Aller visiter personnellement les pauvres chez eux, là où ils se trouvaient, et leur distribuer des secours en nature ! À l'issue de cette rencontre il apparaissait sans hésitation à tous les membres de la petite Conférence de Saint Vincent que leur entreprise devait se placer sous la protection de Saint Vincent de Paul dont leur avait parlé la religieuse comme modèle d'humilité, de charité, de simplicité sans bornes. Sans aucun doute, ce fut le 23 avril 1833 quand les sept premiers confrères se réunirent dans les locaux de la *Tribune Catholiques*, le journal de Bailly : la première Conférence de Saint Vincent de Paul était fondée. Au mois d'Août de la même année un homme de lettres de trente ans, Léon Le Prévost qui s'était joint à la Conférence, écrivait « *il y a en ce moment ici un grand mouvement de charité et de foi, mais tout cela dans la sphère voilée de l'humilité [...] de ces catacombes nouvelles sortira une lumière pour le monde* ». Le Prévost quittera ensuite la Conférence pour fonder les Religieux de St. Vincent de Paul. Déjà fin 1834 le nombre des frères était d'une centaine environ et plusieurs pensaient à une possible division. Un des fondateurs qui, avec ses raisonnements, influença le plus sur le reste de ses compagnons, fut celui qui serait plus tard le Bienheureux Frédéric Ozanam. Preuve que la décision fut la bonne, et qu'elle était dans les plans du Bon Dieu destinés à la modeste Société naissante, c'est que, dès le début de 1850, seulement un quart de siècle après la fondation, les Conférences en

France étaient au nombre de 285. 37 au Pays Bas, 28 en Belgique, 24 en Irlande, 24 aussi en Prusse, 22 au Canada, 17 en Angleterre, 8 au Mexique, 5 aux États Unis, 6 en Italie (à cette époque l'Italie n'existait pas encore comme état et du point de vue politique et 4 Conférences étaient dans le royaume de Savoie et Sardaigne et plus précisément à Gêne, Nice, Ovada et Chambéry et 2 autres dans l'État Pontifical à Rome), 2 en Écosse, 2 en Turquie, 1 en Suisse, 1 en Grèce, 1 en Espagne, 1 en Bavière et 1 en Algérie.

Il faut préciser que l'activité des premiers membres ne résidait pas seulement dans l'assistance : déjà au mois de décembre 1833 les administrateurs du quartier de « La Bienfaisance » demandaient aux confrères des Conférences d'accepter la fonction de « *commissaires de la charité* ». C'est le début d'une activité de collaboration entre la Société et l'administration publique qui depuis lors continue encore aujourd'hui avec succès. L'année suivante les jeunes étudiants vincen-tiens se rendent chez les jeunes ouvriers pour les aider dans leurs études et peu de temps après il vont aider, chargés par le Tribunal, les mineurs dévoyés. C'est encore le Tribunal qui demande en 1836 aux vincen-tiens d'assister les prisonniers lorsqu'ils sortent de prison, et dans la même année va commencer l'assistance aux militaires. En 1840 pour défendre les plus démunis contre la hausse des prix, les Conférences vont créer des magasins d'alimentation et gérer des cantines. C'est à Lille en 1842 qu'on bâtit la première demeure pour une famille pauvre. L'institution de « *L'Avocat des pauvres* » date de 1844. Dans l'usine Baudin dans le Jura est créée en 1847 la première Conférence d'entreprise. Autour du 1850 des Caisses pour le chômage et pour le crédit mutuel naissent, et aussi des cercles récréatifs pour les ouvriers.

Le développement de la SSVP depuis sa fondation jusqu'à nos jours a fait sentir la nécessité de transformer sa structure juridique en celle d'une Confédération Internationale, transformation approuvée par l'Assemblée Générale Internationale qui s'est réunie à Rome au mois d'octobre 2003. En cette occasion une nouvelle Règle, comprenant aussi les Statuts Internationaux de la Société, fut présentée.

5. ESPRIT, CARACTERISTIQUES ET OBJECTIFS

Qu'y a-t-il de mieux que d'employer les mêmes mots d'un des fondateurs, peut-être le plus connu pour son intense travail intellectuel et publique, pour résumer les buts de la SSVP ? Dans un rapport au Conseil de direction daté du 4 décembre 1836, Frédéric Ozanam rappelait les deux buts de la Société : « *Le bien des membres et le bien des pauvres. [...]* ». Le 11 août 1838 Ozanam écrivait à Lallier : « *Les présidents des Conférences sont invités à rappeler fréquemment aux assemblées qu'ils président, que le but de la Société est surtout de réchauffer et*

de répandre dans la jeunesse l'esprit du catholicisme ; qu'à cette fin l'assiduité aux séances, l'union d'intentions et de prières sont indispensables ainsi que la visite des pauvres ».

La Règle de la Confédération ne peut que confirmer cet esprit en disant au chapitre 1.2 **La vocation vincentienne** : « *La vocation des membres de la Société, dénommés Vincentiens, est de suivre le Christ en servant ceux qui sont dans le besoin et porter ainsi témoignage de Son amour libérateur plein de tendresse et de compassion. Les confrères montrent leur dévouement par un contact de personne à personne. Le Vincentien sert dans l'espérance* ». C'est important de citer aussi le paragraphe suivant, aussi de la Règle, 1.3 **Toute forme d'aide personnelle** qui parle des activités possibles : « *... Aucune œuvre de charité n'est étrangère à la Société. Son action comprend toute forme d'aide visant à soulager la souffrance ou la misère, et à promouvoir la dignité et l'intégrité de l'homme dans toutes leurs dimensions* ».

6. LE MANDAT APOSTOLIQUE AUJOURD'HUI

L'esprit de foi des fondateurs qui étaient très à l'avant-garde ecclésialement, reste très vif aujourd'hui parmi les vincentiens et le lien avec l'Église Catholique est confirmé dans le Chapitre 5 de la Règle : **Relations avec la hiérarchie de l'Église** : « *Fidèle à la claire intention du Bienheureux Frédéric Ozanam et de ses compagnons, la Société, et chaque Vincentien, maintient des liens étroits avec la hiérarchie de l'Église catholique. C'est ce libre respect pour la hiérarchie qui donne lieu à une coopération fluide, mutuelle et harmonieuse* ». Ce lien a été récemment renforcé et officialisé par l'établissement, au sein du Conseil Général de la Société, d'un chargé des relations avec le Saint Siège. La Société est aussi bien engagée dans la coopération œcuménique et entre les différentes religions, suivant le magistère de l'Église catholique, comme prévue par la Règle au Chapitre 6.2.

La Règle parle aussi des relations de la SSVP avec la Famille Vincentienne au Chapitre 4.3 : « *Les Vincentiens du monde forment, avec d'autres communautés, toutes unies dans la spiritualité de Saint Vincent de Paul et avec ceux qui souhaitent aider, une grande famille* ».

7. MEMBRES ET PAYS OU LA CONFÉDÉRATION EST PRÉSENTE

La situation présente est, comme il en a été indiqué dans les premiers paragraphes, d'une grande extension. Nous sommes sur tous les continents :

- Afrique 40 Pays : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Cote d'Ivoire, Égypte, Erythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Ile Maurice, Lesotho,

Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, République Centre Africaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Saint Thomas et Prince, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

- Amérique 33 Pays : Antigua, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, États-Unis, Grenada, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Saint Vincent Grenadines, Sainte Lucie, Trinité et Tobago, Uruguay, Venezuela.
- Asie 27 Pays : Arabie Saoudite, Bahar Ain, Bangladesh, Brunei, Cambodge, Chine (Hong Kong), Corée, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Jordan, Kazakhstan, Kirgystan, Liban, Malaisie, Myanmar, Pakistan, Palestine, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Taiwan, Thaïlande, Timor, Vietnam.
- Europe 30 Pays : Allemagne, Angleterre et Pays de Galles, Autriche, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Croatie, Écosse, Espagne, France, Gibraltar, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays Bas, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie, Russie, Serbie, Slovénie, Suisse, Turquie, Ukraine.
- Océanie 10 Pays : Australie, Caroline, Fiji, Iles Salomon, Nouvelle Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Kiribati, Samoa, Tonga, Vanuatu.

8. ADRESSES UTILES, NUMEROS DE CONTACTS, PAGE WEB

Le siège du Conseil Général International de la Confédération est à Paris - Rue de Londres, 6 - Tél. xx 33-1-53 45 87 53 - Fax xx 33-1-42 61 72 56 - E-mail : cgi.president@ozanet.org

Le Président Général de la Confédération est actuellement Espagnol : M. José Ramón Díaz-Torremocha.

Le site Web de la SSVP est : www.ozanet.org

Jeunesse Mariale Vincentienne (JMV)

« À Jésus avec Marie »



Brève histoire

Nous sommes une Association Internationale de jeunes catholiques, née par une demande expresse de la Très Sainte Vierge Marie, manifestée le 18 juillet 1830 à Sainte Catherine Labouré à Paris (France). De 1830 à 1847, le P. Jean Marie Aladel, C.M, a établi les quinze premiers centres à Paris et dans ses environs. Le Pape Pie IX nous a accordé une personnalité juridique dans l'Église, grâce aux rescrits du 20 juin 1847 (pour la branche féminine) et du 19 juillet 1850 (pour la branche masculine), sous le nom d'« Association des Fils et Filles de Marie Immaculée ». Le Pape a confié le soin de notre Association au Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, qui sera désormais son Directeur Général, et des Filles de la Charité. De 1848 à 1870, la première expansion en dehors de la France a lieu : l'Association s'étend en Amérique, en Asie et en Afrique. En 1931, le Pape Pie XI accorde à l'Association la faculté d'être établie dans toutes les paroisses, avec l'autorisation des évêques, et d'établir son Siège Central dans la Chapelle des Apparitions, au 140, Rue du Bac (Paris).

À partir des orientations du Concile Vatican II, l'Association a rénové ses structures, a réuni garçons et filles dans une seule réalité, a renforcé son engagement caritatif-social et a actualisé son nom. C'est ainsi qu'est née la « Jeunesse Mariale Vincentienne ». En 1997, l'Association a repris sa marche internationale avec un Forum de Responsables organisé à Paris, à l'occasion de la 12^e Journée Mondiale de la Jeunesse. Le 2 février 1999, le Saint Siège a approuvé les nouveaux Statuts Internationaux et a reconnu le changement de dénomination tout en gardant la même identité. En février de cette même année, P. Robert Maloney établit le siège du Secrétariat International de la JMV à Madrid (Espagne). En août 2000, dans le cadre du Jubilé des jeunes, nous avons célébré notre 1^{ère} Assemblée Internationale à Rome. Et cinq ans plus tard, dans le cadre du 175^e Anniversaire des Apparitions de la Rue du Bac, nous avons célébré notre 2^e Assemblée Générale à Paris, du 7 au 13 août 2005, autour du thème : *À partir de la spiritualité laïque, partageons la Mission : défis.*

Charisme et objectifs

Le Charisme vincentien et les Apparitions à Sainte Catherine en 1830 ont fait que la JMV naisse comme une réponse de l'Église et de la Famille Vincentienne pour les jeunes des milieux populaires et en situation de risque.

La contemplation du Christ et le regard tourné vers l'exemple de Marie sont la source d'énergie et la force qui permettent à l'Association d'atteindre les finalités suivantes :

- 1° *Former* les membres à vivre dans une foi solide à la suite de Jésus-Christ évangéliste des pauvres.
- 2° *Vivre et prier*, comme Marie, dans la simplicité et l'humilité en assumant la spiritualité du Magnificat.
- 3° *Susciter, animer et garder* l'esprit missionnaire dans l'Association, surtout au moyen des expériences missionnaires, en particulier parmi les plus pauvres et les jeunes.
- 4° *Préparer* les membres de l'Association, individuellement et en communauté, à collaborer dans l'Église et dans la société, avec les autres agents pastoraux, en suivant les orientations de la hiérarchie de l'Église universelle et locale (cf. Statuts Internationaux, art. 9).

Tout cela fait que la JMV a une physionomie propre, avec des notes qui la caractérisent comme Association :

- **ECCLÉSIALE** : les membres de la JMV s'engagent à suivre le Christ, en travaillant de façon active et responsable en communion avec les membres de l'Église et leurs pasteurs, à faire siens les intérêts de l'Église Universelle et Locale et à collaborer avec les autres Associations et mouvements apostoliques dans les diocèses et les paroisses.
- **LAÏQUE** : parce que la JMV est composée principalement de jeunes laïcs qui essaient de vivre l'Évangile dans la société. Ainsi, son cadre de référence est celui des Associations Laïques Internationales de fidèles (cf. Can. 298-329).
- **MARIALE** : les membres de la JMV apprennent à suivre le Christ à l'école de Marie. Ils prennent la Sainte Vierge comme modèle de leur dévouement à Dieu et de leur service aux frères. S'inspirant spécialement du chant du Magnificat, ils trouvent en la Mère du Seigneur l'aide pour cheminer dans leur vie de foi et dans la charité effective génératrice de justice.
- **VINCENTIENNE** : Du fait de sa naissance dans la Famille de Saint Vincent de Paul, la JMV s'inspire du charisme vincentien et fait de l'évangélisation et du service des pau-

vres l'une des caractéristiques distinctives de sa présence dans l'Église et dans le monde. Ses membres s'engagent à être missionnaires, témoignant de l'amour du Christ en paroles et en actes.

Engagements apostoliques aujourd'hui

Les membres de la JMV réalisent différentes activités apostoliques dans nos centres, en coordination avec les paroisses ou avec les autres branches de la Famille Vincentienne. Parmi celles-ci, nous pouvons souligner trois fronts principaux :

a) Service social et caritatif :

- Collaboration et soutien dans des œuvres sociales des Filles de la Charité.
- Soutien régulier à différentes œuvres : hôpitaux, foyers de personnes âgées, asiles psychiatriques, prisons, soutien scolaire, etc.
- Visite régulière à des malades et à des pauvres chez eux.
- Travail dans des zones rurales et marginalisées, avec des collectivités défavorisées : enfants, jeunes ayant des problèmes d'adaptation, immigrants, etc.
- Expériences de service pendant l'été.
- Communautés permanentes de service où les jeunes s'engagent à réaliser un projet de service en vivant ensemble pendant un temps précis (des mois et même des années).
- Différents programmes de "Lutte contre la Faim" et de "Lutte contre la Malaria".

b) Évangélisation :

- Soutien à la catéchèse paroissiale : enfants, jeunes, adultes.
- Activités d'évangélisation des jeunes : ateliers, rencontres, etc.
- Soutien aux missions populaires organisées par la Congrégation de la Mission.
- Expériences missionnaires pendant un certain temps dans des zones rurales et indigènes.

c) Mission "ad gentes" :

- Envois temporaires dans des pays en voie de développement.
- Certains pays maintiennent des Communautés Permanentes de Mission où les jeunes sont envoyés pendant un certain temps afin de collaborer dans l'œuvre missionnaire de la Famille Vincentienne (Mozambique, Bolivie, Honduras).

Nombre de MEMBRES

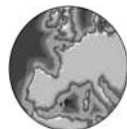
Nous sommes 123.000 membres environ, répartis dans 65 pays et les 5 continents. 48 pays ont déjà leurs Statuts Nationaux approuvés. Nous sommes dans une phase d'expansion et de consolidation.

Continent	Nombre de pays	Statuts Approuvés	Nombre de membres	%
Afrique	21	13	6,959	6.34
Amérique	22	23	20,027	17.33
Asie	9	6	65,636	59.79
Europe	12	6	18,004	16.40
Océanie	1	0	150	0,14
Total	65	48	110,776	100.00

PAYS DANS LESQUELS NOUS SOMMES PRÉSENTS :

EUROPE

Albanie, Biélorussie, Espagne, France, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Slovaquie, Slovénie, République Tchèque et Ukraine.



AFRIQUE

Algérie, Angola, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Guinée Equatoriale, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Nigeria, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda et Togo.



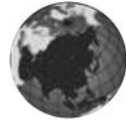
AMÉRIQUE

Argentine-Uruguay-Paraguay, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Equateur, États-Unis, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, Puerto Rico, République Dominicaine et Venezuela.



ASIE

Inde, Indonésie, Japon, Liban, Philippines, Syrie, Taiwan, Thaïlande et Vietnam.

**OCEANIE**

Iles Salomon.

DÉFIS ET RÊVES POUR LA JMV

Après 9 ans de cheminement international et suite à l'expérience des deux Assemblées Générales, voici quelques défis de la JMV internationale pour les prochaines années :

- Enthousiasmer nos membres dans le cheminement à la suite du Christ, spécialement au moyen d'une **pédagogie de la prière** appropriée qui les conduise à découvrir « le Christ dans les pauvres et les pauvres dans le Christ ».
- Structurer et réviser nos **programmes de formation et les alternatives pour le débouché** que nous offrons à nos membres, de sorte qu'ils puissent devenir des chrétiens adultes, fortement engagés dans l'Église locale et dans la société, selon le charisme vincentien.
- Assumer la **méthodologie de travail sous forme de projet**, comme une manière de garantir la qualité et la continuité de notre service des pauvres.
- Avancer vers **l'autofinancement de nos activités**, en encourageant l'autogestion financière à tous les niveaux et en gérant les ressources financières avec transparence, responsabilité et gratuité.
- Vivre de façon plus consciente **l'internationalité et la coresponsabilité** dans la marche de l'Association.
- Encourager **le travail en commun** avec les autres branches de la Famille Vincentienne, spécialement dans des projets de service et dans la formation.



*Nous rêvons d'une Association
qui vive intensément
la spiritualité du Magnificat,
qui travaille pour une Église jeune,
servante des pauvres
et qui soit toujours plus des jeunes
et pour les jeunes.*

PROJETS SIGNIFICATIFS POUR 2006

Notre thème international pour l'année 2006 est : ***Engagés dans la Mission avec les personnes les plus défavorisées.*** Il exprime notre désir de continuer à partager l'unique Mission de l'Église et la mission propre à l'Association, avec les Missionnaires Vincentiens et les Filles de la Charité; de centrer notre spiritualité sur le Christ et l'Évangile, et de travailler en collaboration avec la Famille Vincentienne en faveur de tous les blessés de la vie et des personnes éloignées du Christ.

Notre travail de cette année s'inspire essentiellement des lignes d'action contenues dans le **Document Final de la 2^e Assemblée Générale, Paris 2005.** Nos prochaines activités s'organisent autour de cinq objectifs :

1) **Améliorer le processus de formation initiale que nous offrons à nos membres :**

- Compiler les matériels de formation déjà créés et en offrir un inventaire, afin de favoriser l'échange et l'enrichissement entre les pays.
- Échanger des matériels de formation avec les autres branches de la Famille Vincentienne.
- Mettre à jour notre page Web internationale, de sorte qu'elle soit un espace plus souple et plus interactif qui permette l'échange de témoignages, d'expériences et de matériels.
- Diffuser le document "*Processus de formation et débouché à la JMV*" et promouvoir des Commissions de Formation dans chaque pays membre.
- Encourager les *visites des pays* comme un moyen de favoriser le contact personnel avec les Conseils Nationaux, la formation et l'animation des leaders.

2) **Avancer dans l'autofinancement et la présentation de projets qui nous permettent de trouver des ressources économiques pour nos activités :**

- Encourager les pays à soutenir la structure internationale à travers l'envoi d'une quote-part annuelle.
- Encourager les *jumelages* entre les pays.
- Présenter des projets et chercher des subventions à travers différents organismes internationaux.
- Publier pour les pays membres un document d'orientation sur certains aspects financiers (comptabilité, fonds patri-

- monial, présentation de projets, demande de subventions à l'échelle internationale, etc).
- Obtenir de façon définitive la reconnaissance juridique du Secrétariat International.
- 3) Approfondir la *collaboration avec les autres branches de la Famille Vincentienne* :**
- Diffuser le Triptyque de la Famille Vincentienne utilisé aux JMJ de Cologne 2005.
 - Encourager la participation de la JMV dans les "Conseils de la Famille Vincentienne" de chaque pays.
 - Publier sur notre site Web une brochure contenant les différentes interventions du Panel avec la Famille Vincentienne, réalisé au cours de la 2^e A.G, Paris 2005.
- 4) Accueillir un *nouveau groupe de volontaires au Secrétariat International* :**
- Entreprendre les démarches de visa.
 - Incorporation et vie en commun avec l'équipe sortante.
- 5) Organiser un *Cours de Pastorale Juvénile Vincentienne, pour la formation des Conseillers et des Animateurs* :**
- Organiser, en collaboration avec CLAPVI, une Rencontre Latino-américaine à Caracas (Venezuela), du 21 au 29 octobre 2006. Ouverte aux conseillers de groupes de jeunes de toutes les branches de la Famille Vincentienne.
 - Publier sur la page Web un **Cours interactif pour les Conseillers et les animateurs de la JMV** avec les matériels de cette rencontre.

CONTACTS INTERNATIONAUX

Secretariado Internacional JMV

C/ José Abascal, 30 - 28003 Madrid, ESPAÑA
 Telf. (34) 91 591 21 64 - Fax (34) 91 448 31 89
 secinterjmv@telefonica.net - jmvinter@telefonica.net
 www.secretariadojmv.org

- Marie Nelly Yasmine Cajuste,

Présidente Internationale :

C/ José Abascal, 30
 28003 Madrid, España
 (34) 91 447 90 03 Maison / (34) 648 112814 Cellulaire
 nellycajuste@telefonica.net / nellycajuste@hotmail.com

- **P. Pedro Castillo, C.M.,**

Sous-directeur Général :

C/ García de Paredes, 45

28010 Madrid, España

(34) 91 446 61 50 Maison / (34) 699 287717 Cellulaire

secinterjmv@telefonica.net / pedrojcas@hotmail.com

- **Sœur Asunción García, FdIC,**

Déleguée du Secrétariat International :

C/ García de Paredes, 37, 39

28010 Madrid, España

(34) 91 445 35 34 Maison / (34) 630 342703 Cellulaire

jmvinter@telefonica.net

Association de la Médaille Miraculeuse (AMM)



En 1830 et dans la chapelle d'une maison de prière, la Vierge Marie a recommencé son office de **VISITATRICE** de l'humanité. Elle l'avait commencé il y a longtemps de cela, quand elle s'était rendue dans un village de Judée pour visiter sa cousine Elisabeth, elle l'avait exercé à plusieurs reprises et elle allait le réitérer spécialement à partir de 1830, pendant tout le 19^e siècle de notre ère.

Cette fois, Paris était la ville choisie, dans la chapelle des Filles de la Charité, à la Rue du Bac, et la voyante était une jeune Sœur appelée Catherine Labouré qui allait avoir 24 ans le 2 mai de cette même année 1830. La première apparition de la Sainte Vierge à Catherine a eu lieu dans la nuit du 18 au 19 juillet et la deuxième, au cours de laquelle la Très Sainte Vierge nous a offert le modèle de la médaille, a eu lieu le 27 novembre de la même année.

Suite à ces apparitions de la Sainte Vierge à Sainte Catherine Labouré, naît l'**Association de l'Immaculée Conception de la Sainte Médaille**, populairement connue sous le nom d'**Association de la Médaille Miraculeuse**.

Appartenance

Les millions de personnes qui, dans le monde, portent la médaille miraculeuse, imposée par un prêtre, sont membres de l'Association même lorsqu'elles n'inscrivent pas leur nom dans un registre et qu'elles n'ont pas de statuts particuliers ; elles sont unies par la prière et l'oraison jaculatoire "**O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous**".

À l'intérieur de ce grand groupe non organisé, il existe un autre avec un **corps organique ou social** : avec un registre de noms, avec des Statuts propres, avec une organisation déterminée en vue des fins de piété et d'apostolat propres à l'Association. C'est un degré plus parfait d'appartenance, car il suppose un plus grand enthousiasme et un plus grand engagement.

Comme l'Église elle-même, ce groupe agit à l'échelle internationale, nationale, diocésaine, régionale et locale.

Approbation ecclésiastique

Les trois premiers articles du Bref "Dilectus Filius" du 8 juillet 1909, par lequel Saint Pie X approuvait de façon définitive et universelle — pour toute l'Église — l'Association de la Médaille Miraculeuse, déclarent ce qui suit :

- 1°. L'Association de l'Immaculée Conception de la Sainte Médaille est comme un **mémorial vivant et perpétuel** de l'apparition de la Vierge Immaculée en 1830, dont la fête annuelle est célébrée le 27 novembre et dans laquelle la Sainte Vierge a montré l'exemple de la médaille qui a été diffusée par la suite sur toute la terre. Elle est appelée par les gens du peuple "**miraculeuse**" à cause des nombreux prodiges et miracles dont les chrétiens ont fait l'expérience.
- 2°. L'Association a comme fin tributaire¹ la Vierge Marie conçue sans péché originel, l'honneur qui lui est dû, que ce soit en recherchant la *sanctification personnelle* ou en exerçant l'*apostolat*, deux choses auxquelles la Sainte Médaille exhorte et aide, aussi bien par les symboles qu'elle présente que par la vertu dont elle est revêtue.
- 3°. Dans chaque diocèse, les directeurs diocésains, désignés par leurs ordinaires respectifs, gouvernent l'Association, canoniquement érigée, conformément à l'esprit, aux lois et aux coutumes qui lui sont propres, sous l'autorité d'un seul Directeur Général (le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, surtout

¹ Cette Association a pour but la vénération de Marie conçue sans péché et la sanctification de ses membres, la formation intégrale dans la vie chrétienne et l'apostolat de la Charité, auprès des plus abandonnés spécialement. La Sainte Médaille de Marie, à la fois par le symbolisme qu'elle présente et par la puissance dont elle jouit, offre à la fois un modèle et une aide pour ces buts (Article 2 des "Nouveaux Statuts Internationaux", approuvés par le Saint-Siège le 19 février 1998).

parce que la médaille a été révélée par la Mère de Dieu à l'une de ses Filles, c'est-à-dire à la Vénérable Servante de Dieu, Sœur Catherine Labouré).

Identité et Charisme de l'AMM

C'est une Association Ecclésiale, Mariale et Vincentienne.

La Visite à Domicile : C'est le moyen de sanctification et d'apostolat le plus important de l'Association. Elle se réalise grâce à une urne ou chapelle qui est portée par un membre de l'AMM aux familles, aux malades, aux asiles, etc. Les personnes et les familles dans le besoin doivent occuper notre temps, notre attention et notre imagination. C'est la **caractéristique de notre apostolat** comme membres de la **Famille Vincentienne**. Cet apostolat a fait ses preuves dans l'évangélisation, surtout des pauvres, et est une force pour la prière, mais aussi pour l'unité familiale. La **Visite de la Vierge** touche les cœurs et les pousse à rendre visite dans la maison de son Fils. C'est un retour à "**Jésus par Marie**".

L'**Association de la Médaille Miraculeuse** a beaucoup à faire dans la **pastorale familiale**. Les associés sont généralement membres d'une famille et c'est d'abord dans leur famille qu'ils doivent faire fleurir les valeurs de l'Église domestique.

Et à travers eux, dans les familles qui reçoivent la **Visite de la Vierge** ou qui fréquentent l'Association.

Le nouveau millénaire a commencé avec un appel urgent à recréer l'**esprit missionnaire** qui a animé les premières communautés chrétiennes. Nous savons que la rénovation de notre société passe par la **rénovation chrétienne de la famille**. Le service de l'Association de la Médaille Miraculeuse aux familles est le champ propre à cultiver, parce que leurs familles doivent être fermes pour les autres familles, pour leur vocation et pour leur mission dans le monde.

Dans sa Visitation, Marie, porteuse du Sauveur, est la permanente référence pour capter le sens de la **Visite à Domicile de la Vierge de la Médaille Miraculeuse** et pour approfondir les dispositions d'esprit avec lesquelles il faut vivre cette pratique simple et chaleureuse dans les familles. **Saint Vincent de Paul** propose souvent la promptitude de Marie lors de la Visitation comme modèle pour le service des pauvres : ***Vous honorerez la visite de la Très Sainte Vierge Marie quand elle est allée visiter sa cousine avec joie et promptitude.***

Organisation Internationale

À partir d'une invitation du P. Grégory Gay, C.M., Directeur Général de l'AMM, avec le soutien du P. Manuel Ginete, C.M., Délégué du P. Gregory Gay pour la Famille Vincentienne, et sous la coordination du P. Benjamin Romo, C.M., Coordinateur International de l'AMM, la 2^e Rencontre Internationale a eu lieu du 24 au 28 octobre 2005 à Rome, pour: *“Evaluer le chemin parcouru depuis la Première Rencontre de l'année 2001, afin de découvrir notre vocation dans l'Église et de continuer à avancer dans notre engagement missionnaire et de service des pauvres”*, autour du thème: *“Aimés du Père, guidés par Marie et engagés dans la mission de l'Église”*.

Défis

Nous constatons certains défis auxquels notre Association est appelée à répondre dans les prochaines années :

- Continuer à approfondir la figure de Marie comme le premier et le plus parfait disciple du Christ, Mère de l'Église et modèle d'évangélisation.
- Renforcer l'engagement des Laïcs dans l'AMM pour qu'ils assument leur responsabilité dans l'animation, la formation, le gouvernement et l'administration, en favorisant chez eux la formation humaine, chrétienne, mariale et vincentienne.
- Poursuivre l'intégration et la participation des jeunes dans l'AMM, partageant le Message Marial et l'Apostolat en faveur des pauvres, et tout spécialement à travers le témoignage de vie.
- Promouvoir la connaissance mutuelle et la solidarité entre les différents pays dans lesquels l'AMM est présente, à travers des jumelages et l'échange d'expériences.
- Insérer l'AMM dans des paroisses, de préférence là où travaillent déjà des branches de la Famille Vincentienne, afin d'encourager ainsi la continuité du charisme vincentien.

La page Web de l'AMM (<http://www.amminter.org>) est constamment mise à jour.

Des catéchèses mensuelles ont été publiées, avec la collaboration de Missionnaires Vincentiens, de Filles de la Charité et de Laïcs. Ces catéchèses sont publiées sur la page Web, tout comme un Bulletin d'information.

En janvier 2006, P. Gregory Gay, C.M., Directeur Général de l'Association, a nommé les nouveaux membres du Conseil : P. Henry Grodecki, C.M. ; Sœur Blanca Libia Tamayo, FdIC ; Olimpia E. Frei-

re ; Luis A. Rodríguez Norato et Martha Leticia Tapia Salinas, Secrétaire Exécutive.

La 3^e Rencontre Internationale de l'AMM est prévue pour 2009.

Présence dans 55 pays L'AMM avec les Statuts approuvés (*)

Europe :

Allemagne, Autriche*, Belgique, Croatie, Espagne*, France, Hongrie, Irlande, Pologne*, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie*, Suisse, Ukraine.

Asie :

Bénin, Inde, Indonésie, Liban, Malaisie, Philippines, Taiwan, Thaïlande, Vietnam.

États-Unis :

Perryville*, Philadelphie*.

Amérique Latine :

Argentine, Bolivie, Costa Rica, Chili*, Colombie*, Cuba, Curaçao, Equateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique*, Panama, Paraguay, Pérou*, Puerto Rico*, République Dominicaine*, San Salvador, Uruguay, Venezuela*.

Afrique :

Afrique Centrale, Angola, Cameroun*, Madagascar, Mozambique, Nigeria*, Ouganda, République du Congo*.

Océanie :

Australie.

Contacts Internationaux

P. Benjamín Romo Martín, C.M.

Coordinateur International

Matías Romero No. 1412
Col. Vértiz Narvarte
03600 México, D.F.
Tel/Fax : (55) 5604-6213
E-mail : vinfam_2000@yahoo.com

P. Henry Gordecki, C.M.

Conseil International

E-mail : president@amm.org

Soeur Blanca Libia Tamayo, FdIC

Conseil International

E-mail : conseilieres8@cfdlc.org

Olimpia Freire de Almeida Ruano

Conseil International

E-mail : olimpiaruano@sapo.pt

Luis Alfonso Rodríguez Norato

Conseil International

E-mail : luisnoratto@hotmail.com

Martha Leticia Tapia Salinas

Secrétaire Exécutive

Cuicuilco No. 89

Col. Letrán Valle

03650 México, D.F.

Tel/Fax : (55) 5672-8585

E-mail : amm_mexico@yahoo.com.mx

Missionnaires Laïcs Vincentiens (MISEVI)



Logo

Le logo de Misevi est formé des couleurs des drapeaux de tous les pays, en signe de notre disposition à vivre notre vocation là où Dieu nous appelle ; il a la forme de la croix qui symbolise notre désir de suivre le Christ jusqu'aux ultimes conséquences et notre appartenance à l'Église.

Devise

Bien que nous n'ayons pas de devise précise, nous aimerions partager notre prière avec toute la Famille Vincentienne.

Prière de MISEVI

*Dieu, Père de bonté,
Toi qui nous appelles par notre prénom,
aide-nous à être fidèles à la vocation reçue.
Nous voulons être le sel et la lumière du monde,
en servant les plus pauvres,
avec un amour effectif et affectif.*

*Nous avons besoin de ton Fils Jésus-Christ
pour annoncer ta Parole
dans la réalité où nous avons été envoyés.
Nous voulons être des témoins du Royaume
en mettant en pratique les béatitudes.*

*Envoie-nous l'Esprit Saint
pour que, comme l'Église,
nous expérimentions la Communion et l'Unité.
Les laïcs missionnaires,
nous voulons accueillir le don de la communauté
et nous renouveler à la lumière de ton Évangile.*

*Que Marie, Reine des Missions,
nous accompagne et veille à la continuité
de l'engagement pour la tâche commandée,
par Jésus-Christ Notre Seigneur.*

AMEN

Brève histoire

Mi.Se.Vi. (Missionnaires Laïcs Vincentiens). Ce sont des Laïcs Chrétiens avec le charisme de Saint Vincent de Paul qui ont été appelés par Dieu à la Mission *Ad Gentes*.

Notre histoire commence au cours de l'été 1984, année où des jeunes d'Espagne envoyés par les JMV (Jeunesses Mariales Vincentiennes) partent pour le Honduras. Quelques-uns de ces jeunes proposent de donner plus de temps à la Mission et en 1987, la première Communauté Permanente de la JMV est établie. En 1992, certains d'entre eux, déjà moins jeunes, envisagent la vocation missionnaire comme choix définitif. Étant donné que l'Association qui les avait envoyés s'adresse aux jeunes et qu'ils avaient déjà discerné leur vocation, l'idée est née de créer une autre association qui pourrait répondre, au sein de la Famille Vincentienne, aux défis que leur vocation leur présenterait.

L'Assemblée Constitutive de Misevi d'Espagne a lieu en janvier 2001 ; une Équipe de Coordination est alors établie avec des fonctions à l'échelle internationale et espagnole.

Déjà en octobre 2004, la 2^e Assemblée Nationale de Misevi d'Espagne est célébrée ; une Équipe de Coordination douée de fonctions uniquement en Espagne est élue.

En 2005, plusieurs Statuts nationaux de Misevi sont approuvés : ceux du Mexique (19 mars), de la Colombie (23 avril), de l'Italie (27 mai)... De plus, en peu de temps, d'autres pays font partie de l'Association comme membres de plein droit puisqu'ils commencent le processus d'approbation des Statuts : l'Indonésie, la France, l'Irlande, le Venezuela, les États-Unis.

Rêves, esprit et objectifs principaux

À l'échelle internationale, les **rêves** de Misevi sont liés à la création de l'Association dans le plus grand nombre de pays possible ; ce serait merveilleux que Misevi puisse être formé dans tous les lieux où une Branche de la Famille Vincentienne est établie. Il ne s'agit pas de souhaiter parvenir à une grande Association, mais de faciliter la possibilité pour tous les laïcs et laïques vincentiens du monde ayant une vocation missionnaire de vivre cet appel de Dieu à évangéliser les pauvres.

Notre **esprit** est le charisme de Saint Vincent ; il consiste à travailler dans la Mission et à trouver la place que le laïcat doit occuper dans l'Église du 21^e siècle, en travaillant en équipe, en collaboration avec les Prêtres et les Sœurs dans l'intérêt des préférés du Seigneur.

Nos **principaux objectifs** sont définis par les Statuts :

De tous les documents, présentations, commentaires et propositions faits le long de son cheminement, la meilleure façon d'exprimer le but ultime de MISEVI est de dire qu'elle veut favoriser, faciliter, soutenir et coordonner la présence et le travail missionnaire des laïcs vinciens dans les missions et leur insertion dans le lieu d'origine après la mission. Suivant les actions indiquées par l'article 2 des Statuts, nous proposons ces moyens pour atteindre notre finalité: la présence et le travail des laïcs missionnaires dans le champ de la mission :

Encourager :

- a) la participation des membres de MISEVI aux activités missionnaires réalisées par les différentes Associations Vincentiennes et Ecclésiiales, aussi bien dans le lieu d'origine des envois missionnaires des membres de MISEVI que dans les lieux de service missionnaire.
- b) la réalisation d'activités qui cherchent à susciter ou à développer la vocation missionnaire des laïcs dans les différentes Associations Vincentiennes.

Faciliter le développement de la dimension missionnaire :

- a) En étant un moyen de rencontre entre les laïcs vinciens ayant une vocation missionnaire et les Missions Ad gentes confiées à la Famille Vincentienne ou animées par elles.
- b) En collaborant avec les associations vinciennes dans la formation des laïcs vinciens qui se préparent à aller en Mission Ad gentes.
- c) En nous efforçant de mettre en contact des personnes ou de petits groupes qui commencent à développer leur vie missionnaire avec des associations vinciennes qui ont plus d'expérience.
- d) En obtenant tous les programmes et moyens de formation pour les diffuser dans toutes les associations de la Famille et dans tous les pays ; en recherchant l'accueil, la collaboration et le soutien mutuel au moment de planifier cette formation.

Soutenir :

Nous souhaitons soutenir chaque membre qui, selon les différentes options de vie, fait partie de l'association, les communautés dans lesquelles ils sont insérés, les associations d'origine qui les envoient et les autres associations vinciennes. Nous devons toujours chercher et créer de nou-

velles formes de soutien ; toutefois, nous aimerions au moins leur offrir :

- Un soutien humain.
- Un soutien moral.
- Un soutien spirituel.
- Un soutien économique.

Coordonner :

- a) En étant un outil de coordination de tous les laïcs missionnaires, en les cherchant, en les invitant, en accueillant ceux qui souhaitent participer à l'Association et en soutenant ceux qui, tout en appartenant à la Famille Vincentienne, décident de ne pas en faire partie.
- b) En gardant informés les membres des différentes Communautés Missionnaires permanentes des projets et des activités des autres communautés où collaborent des membres de l'Association.
- c) En soutenant la participation active de leurs membres aux structures de coordination de la Famille Vincentienne qui existent dans les lieux de mission ou en les encourageant à les promouvoir là où elles n'existent pas.

Engagements apostoliques actuels

L'année 2005 est l'année de naissance de Misevi dans différents pays. En décembre, nous souhaitons réaliser notre 2^e Assemblée, la première de caractère nettement international, car la première était aussi l'assemblée nationale de l'Espagne ; pour cela, nous comptons sur la participation du plus grand nombre de pays possible.

Une fois Misevi établie, nous travaillerons en vue de créer un plan de formation qui facilite le départ pour la Mission de tous les laïcs missionnaires qui se sentent appelés par Dieu, quel que soit leur pays.

Actuellement, seuls des membres de Misevi (Espagne) se trouvent en mission *Ad gentes* : trois au Mozambique, quatre en Bolivie et trois en Honduras.

Misevi collabore dans la formation missionnaire des personnes qui appartiennent aux différentes branches de la Famille Vincentienne, que ce soit pour un éventuel service missionnaire ou comme sensibilisation.

Nombre de membres et de pays dans l'actualité

Misevi est établie en Italie, en Colombie, au Mexique et en Espagne ; elle réalise son service missionnaire au Honduras, en Bolivie et au Mozambique. De plus, elle est sur le point d'être constituée dans d'autres pays comme l'Indonésie, la France, l'Irlande, le Venezuela, les États-Unis.

Compte tenu du processus de naissance et de consolidation que nous sommes en train de vivre, il est difficile d'indiquer le nombre de membres collaborateurs et de membres en formation à un moment donné. Toutefois, nous pouvons signaler qu'il existe un membre de plein droit au Mexique, deux en Italie et quatorze en Espagne.

Adresses et numéros de contact

Le siège international de Misevi se trouve à :

José Abascal, 30
28003 Madrid (España)
Téléphone : (+34) 914 45 35 22 - (+34) 630 76 76 51

Les adresses électroniques des membres du Conseil sont :

- **Mari Carmen Lupiáñez** (Présidente)
president@misevi.org
- **Maria Carla Brunetti**
mcarla@misevi.org
- **Marcos Amador Alba**
marcos@misevi.org
- **Araceli González Mondragón**
araceli@misevi.org
- **P. Felipe Nieto** (Coordinateur)
fnfcm@yahoo.com
- **Sœur Rosa María Miro** (Conseillère)
conseillere6@cfdlc.org
- **José Manuel Díaz** (Webmestre)
miseviweb@misevi.org

Religieux de Saint Vincent de Paul (RSV)

Fondation : 3 mars 1845



Logo

Devise : *Que le Christ soit annoncé par tous les moyens.*

HISTOIRE

Parmi les premiers membres des **Conférences de Saint Vincent de Paul**, et dans le climat de ferveur caritative suscité par **Sœur Rosalie Rendu**, il y avait aussi le Fondateur d'un Institut de Vie religieuse : **Jean-Léon Le Prevost** (1803-1874).

Parmi les premiers confrères qui se sont rassemblés presque immédiatement autour des sept fondateurs des Conférences de Charité il y eut aussi Jean-Léon Le Prevost. Il semblerait que ce soit lui qui, le 4 février 1834, ait proposé le nom que la petite société a pris et gardé jusqu'aujourd'hui : **Société de Saint Vincent de Paul**, au lieu de celui de Société des Conférences de Charité.

Le Prevost était le plus vieux du groupe : 31 ans. À l'enthousiasme des jeunes confrères il unissait la sagesse et l'esprit pratique de l'âge mûr. Il fut pendant des années le Président de la Conférence de Saint Sulpice, la deuxième conférence parisienne.

Jean-Léon Le Prevost s'était engagé, avec les autres confrères, à venir en aide à ceux qui étaient dans le besoin à leur domicile. La fréquence de certaines situations sollicitait de nouvelles institutions.

Le Prevost s'intéressait aux jeunes prisonniers. Il ouvrit aussi une bibliothèque donnant ainsi la possibilité à quelques adultes d'échanger leurs idées sur leurs problèmes. Il fonda un groupe appelé Sainte Famille pour rassembler les familles nécessiteuses, afin de leur donner une formation humaine et chrétienne et de leur permettre de se détendre un peu : nous l'appellerions aujourd'hui "cercle familial". En quelques années, cette initiative s'est étendue à toute la ville de Paris et ses environs.

Au fil des années, Le Prevost méditait : « Il y a tant à faire pour les pauvres... la moisson est abondante... il ne suffit pas de donner un peu de son temps après le travail de la journée, il faut un engagement à plein temps ». L'idée de former une nouvelle famille religieuse naît dans son esprit, famille à laquelle il donnerait le nom de « Frères de Saint Vincent de Paul ».

Le nouvel Institut se consacrerait à un travail essentiellement missionnaire pour l'évangélisation des masses populaires, et à travers l'exercice de la Charité sous toutes ses formes, s'efforceraient de révéler l'amour de Dieu pour tous les hommes. Le 11 décembre 1844, Le Prevost avait rencontré **Clément Myionnet**, lui aussi membre des Conférences à Angers. Clément avait les mêmes vues et les mêmes aspirations que lui : consacrer sa vie au service des Pauvres dans une nouvelle congrégation religieuse.

La nouvelle Famille débuta avec la bénédiction de l'Évêque d'Angers, Mgr Angebault, après la messe qu'il célébra aux pieds de l'autel des reliques de Saint Vincent de Paul, **dans la chapelle de la rue de Sèvres à Paris**. Ce matin là un jeune, **Maurice Maignen**, s'y adjoignit et plus tard ce dernier entra dans l'Institut. Les premiers membres étaient laïcs issus des Conférences de Saint Vincent.

Après quelques années Le Prevost comprit qu'une aide spirituelle devenait nécessaire pour ses protégés. Très vite le besoin se fit sentir d'avoir des prêtres qui se consacraient pleinement à ce service. Le premier prêtre à faire partie du groupe fut un confrère de la Société, le nouveau prêtre Henri Planchat, martyr de la "Commune" de Paris. Le Prevost sera lui-même ordonné prêtre le 22 décembre 1860.

Les nouveaux religieux ont eu à affronter les urgences propres à une société en plein essor industriel, s'occupant des ouvriers et particulièrement des jeunes. Ils créèrent des centres d'apprentissage et des centres pour les étudiants, des écoles de type professionnel et des pensionnats pour les jeunes travailleurs, et encouragèrent des initiatives populaires comme les cantines ouvrières etc. Maurice Maignen fut engagé dans la fondation des "Cercles ouvriers" qui, tout en accomplissant un travail d'aide et de soutien sont devenus des centres de réflexions sur les problèmes de justice sociale. Il fit partie du Mouvement social catholique dont les nombreux sujets de réflexion

contribuèrent à apporter des bases à l'élaboration de l'Encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII.

Le 21 décembre 1998 l'héroïcité des vertus de Jean-Léon Le Prevost fut reconnue et selon la tradition ecclésiastique il est honoré sous le vocable de Vénéérable.

En 1847, Le Prevost avait composé son hymne à la Charité avec ces paroles remarquables :

“C'est la Charité qui suscite tout, autour de nous ; c'est elle aussi qui nous emporte et nous enveloppe dans son action ; la charité ne faillit pas et ne reste pas en chemin, une fois allumée, il faut qu'elle s'étende, brille et porte au loin sa chaleur. Tout aussi lui sert d'aliment. N'ayons donc pas peur, chers amis, ne regardons pas trop à notre indignité qui nous arrête souvent et nous rend timides ; la charité, comme la flamme, consume et purifie ; par elle nous serons pénétrés, vivifiés, par elle nous serons transfigurés. Oh ! Que cette pensée nous anime et nous console. C'est la charité qui nous pousse et nous presse, nous sommes mus par elle ; par elle si ardente, si puissante ; par elle force, volonté, amour, amour infini, amour de Dieu !”.

Le nom des origines : *Frères de Saint Vincent* s'est transformé par la suite en : *Religieux de Saint Vincent de Paul*. La Communauté a maintenu un lien très étroit avec la spiritualité vincentienne que les premiers membres avaient « respiré » au cours de leurs premières expériences de service du pauvres quand ils s'étaient incorporés aux Conférences de Paris et d'Angers. Aujourd'hui encore la Congrégation se sait partie prenante de la Famille Vincentienne et participe aux projets proposés par la Communauté des Vincentiens.

Les intuitions de Le Prevost

Pendant onze années, Le Prevost s'est engagé personnellement dans la visite à domicile des plus nécessiteux, dans l'éducation des jeunes prisonniers et des apprentis/orphelins. Par ailleurs, il avait fondé une association pour les familles pauvres, appelée « la Sainte Famille ». Trois intuitions l'avaient guidé. Son expérience lui avait prouvé l'importance des missions dans les villes et plus particulièrement dans la capitale de France. Il avait également découvert que la pratique de la charité était le meilleur moyen de réconcilier les masses des ouvriers avec Dieu et avec l'Église. Il a écrit : « La divine Providence veut, en notre temps, sauver le monde par la Charité ». En conclusion, ce type de travail exigeait l'union du prêtre et frère religieux pour l'évangélisation du peuple. Cela lui avait fait comprendre que les œuvres de son Institut devaient être « essentiellement mis-

sionnaires » et que l'exercice de la Charité, sous toutes ses formes, était capital pour révéler l'amour de Dieu pour tous. Enfin parmi les Religieux de Saint Vincent de Paul, prêtres et frères forment une seule famille spirituelle et apostolique.

Spiritualité

Formé à l'école de Saint Vincent et de Saint François de Sales, influencé par la spiritualité de l'École Française du 17^{ème} siècle, le Fondateur a donné à ses religieux une double règle : Former Jésus-Christ en nous et attirer le monde à Jésus-Christ, par nos Œuvres.

Œuvres

La Congrégation des Religieux de Saint Vincent de Paul s'est développée en France et, en 1884, elle s'établit au Canada. Sur ces traces, et pour répondre à l'appel des Papes, des nouvelles œuvres ont été fondées au Brésil et en Afrique (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo-Kinshasa).

Ils ont toujours les « clubs » (Patros) et les autres œuvres en faveur des jeunes comme les foyers pour les ouvriers et les étudiants et les Cercles pour les jeunes. Leur champ d'action rejoint les enfants des rues, les handicapés, les personnes âgées, les sans abris et les chômeurs.

En France et au Canada, ils ont pris en charge des paroisses dans des zones très peuplées. En particulier au Brésil, et au Congo, dans les paroisses des quartiers à forte densité de population, ils travaillent à l'évangélisation et à la formation des communautés de base. Ces paroisses sont, naturellement, en lien avec des œuvres nombreuses et variées : instruction de base, magasins de vêtements d'occasion, cours de catéchèse, associations familiales, retraites spirituelles.

Les commissions apostoliques

1^o *Évangélisation de la famille*

« Conformément à notre tradition, nous consacrons nos efforts à la restauration et à l'édification de la famille ».

(Const. n^o 164)

La famille aujourd'hui dans nos milieux populaires vit plusieurs types de difficultés : familles séparées, marginalisées, monoparentales, victimes du chômage, enfants abandonnés, violence, avortement, couples homosexuels, secondes unions, problèmes de la drogue, de l'alcool, etc.

Dans ce contexte bien concret :

- Que notre action pastorale contribue à l'épanouissement des personnes en accordant une attention particulière aux familles les plus pauvres.
- Que les familles constituées selon le dessein de Dieu soient invitées à développer leur sens missionnaire en accompagnant ces familles en détresse.
- Que les parents chrétiens soient encouragés à assumer leur rôle d'éducateurs de la foi de leurs enfants, spécialement les jeunes couples.
- Que tous les Religieux s'intéressent à la pastorale familiale de leur milieu, et aux grandes questions qui touchent au respect de la vie.

Si possible que l'un ou l'autre membre de l'Institut s'y implique plus directement :

« Une attention spéciale doit être portée à la pastorale de la famille, d'autant plus nécessaire dans un moment historique comme le nôtre, où l'on enregistre une crise diffuse et radicale de cette institution fondamentale » NMI n° 47.

2° Évangélisation des jeunes (enfants, adolescents, jeunes gens)

« Nous nous sommes toujours efforcés d'atteindre la jeunesse des milieux populaires ».

(Const. n° 63)

Aujourd'hui les jeunes subissent toutes sortes de pressions et de conditionnements : familles brisées, défaut d'une éducation de base, aspect négatif des médias, le désœuvrement de beaucoup, sans travail, sans possibilité d'étudier, exposés au piège de la drogue et de la pornographie, pris dans la spirale de la violence, victimes de la prostitution et de l'exploitation sexuelle, sans racines de vie chrétienne.

Nous insistons sur une action apostolique adaptée à cette réalité :

- Par l'attitude d'accueil qui est prioritaire pour un contact plus direct avec ces jeunes, de même que par un profond respect pour eux-mêmes et leurs souffrances.
- Par un dialogue gratuit pour favoriser la reconnaissance de leur dignité.
- Par l'annonce claire de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ comme une réponse à leur recherche de l'accompagnement de ceux qui manifestent un véritable intérêt pour la vie chrétienne, en leur proposant un processus d'initiation chrétienne incluant une vie sacramentelle cohérente.

- Que vis-à-vis de nos jeunes chrétiens nous rappelions l'importance du sacrement de réconciliation, aujourd'hui en désaffection, comme moyen de croissance spirituelle : «... *Donner sans tarder une nouvelle impulsion au sacrement de la Réconciliation, entendu aussi comme une exigence d'authentique charité et de vraie justice pastorale* » (JEAN PAUL II, *Lettre apostolique « Misericordia Dei »*. 7 avril 2002).
- Que nous stimulions chez les jeunes la dimension missionnaire et le témoignage de foi dans leur milieu.
«*La formation chrétienne par nos Œuvres implique l'action conjuguée du Père et du Frère* » (Prop. 201. a du Chap. 1996).

3^e **Évangélisation des pauvres, des personnes appauvries**

« *Étant les représentants et d'ordinaire comme les agents des pauvres, nous devons avoir leur humilité, leur patience, leur détachement, leur recours en Dieu* ».

(Const. n° 66)

Imprégnés du charisme videntien et attentifs aux appels de l'Église aujourd'hui qui nous indique les nouvelles pauvretés : «... *exposés à la désespérance du non-sens, au piège de la drogue, à la solitude du grand âge ou de la maladie, à la mise à l'écart ou à la discrimination sociale* » NMI n° 50.

- Nous sommes invités à une charité plus inventive pour faire face à ces nouveaux défis : « *L'annonce de l'Évangile se réalise aussi par la charité des œuvres, des gestes de solidarité qui donnent une force incomparable à la charité des mots* » NMI n° 50.
- Pour demeurer fidèles à la pédagogie des Conférences de Saint Vincent de Paul, d'où notre Congrégation a surgi, nous privilégions le contact personnel comme première évangélisation, l'attention à la vie blessée des personnes.
- Pour ne pas demeurer dans la simple assistance, que l'on s'implique, avec d'autres organismes, soigneusement choisis, pour lutter contre la misère et promouvoir les droits humains : droit à la vie, à la santé, au logement, à l'éducation, au travail, en passant du dépannage à la justice sociale, selon l'enseignement de l'Église.
- Que l'on s'inspire de la Doctrine Sociale de l'Église pour être particulièrement attentif à la réalité du monde des travailleurs, très affectés par les nouvelles conditions sociales et économiques.

4° **Collaboration dans l'apostolat**

« Chez nous, les Frères, ministres de la charité et les Prêtres, ministres ordonnés, dans la plus cordiale coopération, se prêtent à l'envi un appui réciproque, les uns préparant et soutenant les œuvres, les autres y donnant la force spirituelle et la consommation ».

(Const. n° 7b)

a) Entre Pères et Frères :

- Que l'on mette bien en œuvre cette union des deux éléments dans un apostolat commun : elle constitue, en effet, le fondement d'une pastorale des vocations, source de fécondité pour notre Institut et elle est le meilleur moyen de révéler aux jeunes le sens et la nécessité de la vocation du Frère.
- Que notre projet apostolique soit construit, mené, assumé et évalué toujours ensemble.
- Que soit mise en relief l'action spécifique du Frère laïc consacré dans la vie religieuse et premier des « laïcs engagés », définissant mieux son rôle dans le projet missionnaire en lui permettant d'acquérir une formation adéquate.

b) Avec les Laïcs :

- Susciter des laïcs bénévoles, particulièrement dévoués au service pastoral et caritatif de nos Œuvres.
- Les former à la spiritualité de notre charisme, dans la communion et l'esprit de famille, le zèle apostolique et l'éducation à une foi adulte en Jésus Christ.
- Viser à en faire des « multiplicateurs » de notre action évangélisatrice et missionnaire.
- Avec eux, être attentifs à éveiller des jeunes à notre projet de vie et à la possibilité d'une vocation consacrée au service des pauvres et des jeunes.

c) Avec d'autres agents pastoraux :

- 1° les prêtres diocésains,
- 2° d'autres communautés religieuses,
- 3° la Famille Vincentienne.

Aujourd'hui

La Congrégation des Religieux de Saint Vincent de Paul est actuellement présente dans :

- 6 pays (France, Canada, Brésil, Congo, Burkina Faso et Côte d'Ivoire).
- 236 religieux : 71 en France ; 61 au Canada ; 28 au Brésil ; 35 au Congo (RDC) ; 26 d'Afrique (Burkina Faso - Côte d'Ivoire) ; 15 au Nord-Est du Brésil.
- Frères : 91
- Prêtres : 145

Maison Générale :

Via Palestro, 26 - Roma 00185 - Italia

Tel : 06 446 3521 - Fax : 06 49 38 5428

Supérieur Général (1996-) :

P. Yvon Laroche s.v.

e-mail : y.laroche@r-s-v.org

Naissance : 19.03.1938

Profession : 15.08.1962

Ordination : 08.06.1968

Pour la Famille Vincentienne :

P. Yvon Sabourin

e-mail : y.sabourin@r-s-v.org

Site WEB : www.r-s-v.org

Portal RSV est le site officiel du Conseil Général au service des Religieux et de leurs collaborateurs. Les **Infos** de la partie centrale de cette page d'accueil du site WEB seront publiées **chaque vendredi**.
portal.rsv@r-s-v.org